

LA GUERRE D'ALGÉRIE

GUERRE SECRÈTE ET PLAN DE CONSTANTINE

HISTORIA
magazine

LA GUERRE D'ALGÉRIE

A nos lecteurs

Le succès d' « Historia Magazine » - *Guerre d'Algérie* ne s'est pas démenti depuis son premier numéro, le 22 septembre 1971.

Semaine après semaine, pieds-noirs, hommes politiques, Algériens, officiers de tout grade, soldats du contingent, etc., nous ont offert leur collaboration... « pour que la vérité soit connue chaque jour davantage ».

Mais les nombreux témoignages que nous avons reçus, les lettres toujours pressantes nous demandant de consacrer une place importante aux deux dernières années du conflit, nous ont obligés à remanier notre sommaire général et à vous proposer la publication de seize numéros supplémentaires de *la Guerre d'Algérie*.

Ces cent douze numéros, qui sont, pour les uns, le livre du souvenir, pour les autres, l'explication de l'évolution de l'Algérie vers l'indépendance feront désormais partie de toutes les bibliothèques publiques et privées. Ils seront pour tous le premier témoignage d'une histoire douloureuse.

Depuis deux ans, nous avons maintenu pratiquement seuls nos prix de vente. Mais le souci de préserver la qualité de notre magazine rend aujourd'hui nécessaire une révision de nos tarifs.

« Historia Magazine » - *Guerre d'Algérie* passera donc, à partir du n° 319 (86) de 3 F à 3,50 F. Nous ne changerons cependant pas le prix de nos abonnements en cours (96 numéros). Pour les 16 numéros supplémentaires, n[os] 341 (97) à 371 (112), il sera de 45 francs français (450 FB - 45 FS et autres pays 45 FF). Les demandes de prolongation doivent nous parvenir avant le 1[er] juillet 1973.

Enfin, nous mettrons à la disposition de nos lecteurs un index général *Guerre d'Algérie* dès la fin de la publication. Le bon de souscription, que l'on trouvera dans le « Courrier des lecteurs » du prochain numéro, peut nous être adressé dès à présent.

H. M.

Couverture : Photo © Pagès/Paris-Match

ALGÉRIE ALGÉRIENNE ET EUROPE

Jean FONTUGNE

LA rentrée politique de septembre 1960 est marquée par le durcissement et l'organisation de l'opposition à l'Algérie algérienne.

C'est, tout d'abord, la prise de position ferme et claire du général Salan contre la politique du chef de l'État, puis le recrutement intensif (près d'un million de membres) du Front de l'Algérie française, enfin, les manifestations des groupements d'officiers de réserve hostiles au président de la République.

Le général de Gaulle ne semble d'ailleurs plus posséder l'autorité nécessaire pour mener à bien, dans l'immédiat, ses projets en Afrique du Nord. Les formations de gauche et d'extrême gauche profitent en effet du procès et de la condamnation des membres du réseau de soutien (Jeanson) au F.L.N. pour attaquer la politique « prudente » suivie par le gouvernement dans le règlement de l'affaire algérienne. C'est, en particulier, le cas d'un certain nombre d'intellectuels et d'artistes qui, avec le « Manifeste des 121 », rejoignent la S.F.I.O., passée dans l'opposition. On note enfin une concertation des syndicats pour préparer en commun une campagne de revendications, campagne qui est utilisée par la C.F.T.C., de plus en plus politisée, pour tenter de faire pression sur les décisions du chef de l'État.

Fidèle à sa ligne de conduite, le général de Gaulle veut ignorer adversaires et oppositions. Son voyage en Bretagne, au début du mois, l'assure en effet de sa popularité intacte. Accueilli par une foule nombreuse malgré les consignes des partis et des syndicats, il répétera inlassablement son désir de voir se créer une Algérie algérienne, soulignant qu'il refuse toute intervention des Nations unies dans cette affaire.

Au demeurant, l'Assemblée des Nations unies, où dix-sept nouveaux États africains viennent d'être admis, ne met aucune passion à condamner la France... Elle est trop occupée à rétablir la paix dans l'ancien Congo belge, où les affrontements sanglants n'ont pu être arrêtés. De plus, à New York, on se prépare avec quelque anxiété à recevoir Khrouchtchev, qui a annoncé son arrivée...

Septembre 1960 est donc finalement un mois d'attente. Le général de Gaulle en profite pour se consacrer aux problèmes internationaux, recevoir, les uns après les autres, les dirigeants européens et leur proposer un référendum sur l'Europe.

J. F.

Sommaire n° 85 - Historia magazine n° 317

2449 - Un colonel Lotfi « Made in France » — Gén. Jacquin (C.R.)

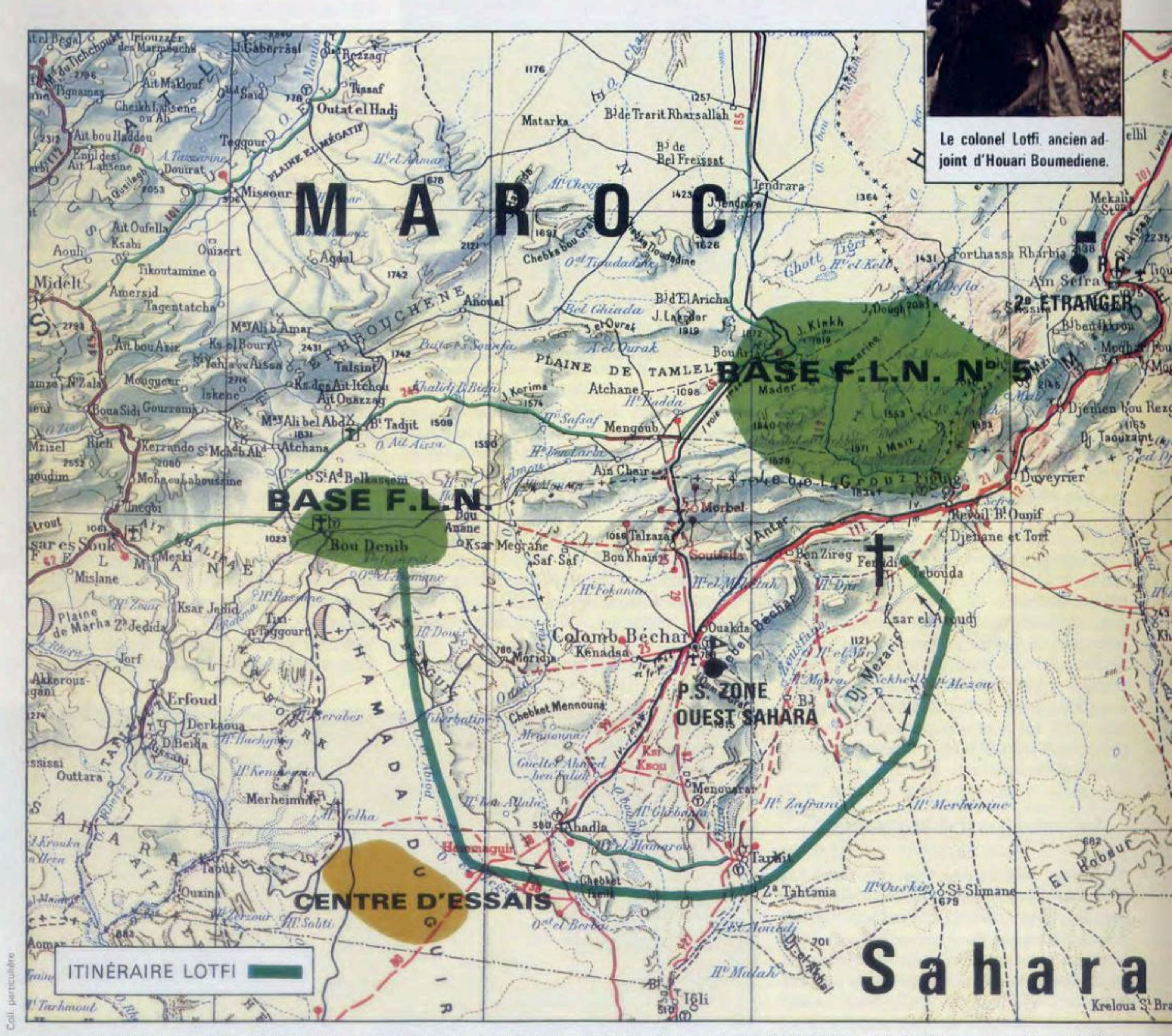
2460 - Un pari très difficile à tenir... — P.-A. Lambert

2467 - Pour les amis de Jeanson... — François Rives

2472 - De la signification du mot « trahir » — Jacques Batigne

2476 - Scènes de la vie bônoise — Georges Faure

UN COLONEL LOTFI "MADE IN FRANCE"



Le colonel Lotfi, ancien adjoint d'Houari Boumediene.

Coll. particulière

Carte montrant l'itinéraire suivi par Lotfi et ses hommes depuis la base F.L.N. de Bou-Denib jusqu'aux pentes du djebel Béchar, où la bande sera accrochée par la légion.

Malgré les plaintes perpétuelles des chefs des maquis contre la coupable carence de l'extérieur, le G.P.R.A. ne s'inquiète guère.

Le G.P.R.A. et le commandant de l'Armée de libération nationale ont des préoccupations à la fois plus urgentes et plus lointaines.

Le triumvirat Krim Belkacem-Ben Tobbal-Boussouf est en difficulté avec le président Nasser qui menace de couper les vivres au F.L.N. si les maquis ne se montrent pas plus agissants.

Enfin, et surtout, on discute beaucoup des propositions du général de Gaulle et on s'oppose sur la tactique qui permettrait de relancer la négociation dans le camp français sans rien abandonner des exigences essentielles.

Le G.P.R.A. se sent, pour le moins, au centre de la politique maghrébine. Alors, le sort des maquis...

Pourtant, il a été sensible à une sévère homélie adressée par le conseil de la wilaya 4, le 1er décembre précédent, décrivant sans détours l'usure des maquis et réclamant renforts, armes et munitions. Les termes lui en ont paru si rigoureux que le G.P.R.A. affecte d'y voir l'action maléfique des services de la guerre psy-

une jeune danseuse au teint de rose dispensait ses charmes à cert


Garofalo/Paris-Match

◀ Le président Nasser. L'Égypte a hâte de voir se terminer l'affaire algérienne, qui la coupe des crédits français, et reproche aux maquis de ne pas se montrer assez actifs.

chologique d'Alger. C'est pourtant un coup de semonce. A Tripoli, au congrès du Comité national de la révolution algérienne qui s'est terminé fin janvier, beaucoup de délégués ont fait écho aux plaintes des combattants de l'intérieur. Le G.P.R.A. décide, à défaut de renforts, de leur envoyer des chefs : devant les difficultés militaires, tous les gouvernements se ressemblent...

Je suis informé de cette décision par... une artiste — il faut bien que le réseau Jeanson serve à quelque chose — qui se partage entre Tunis et Rabat, dispensant à certains chefs de la rébellion, et non des moindres, ses encouragements en même temps que ses charmes : l'état de rebelle porte à l'amour!

La mission " Mustapha "

Grande, blonde, un teint de rose, des yeux pers aux reflets violets, très belle, enjouée, pas plus farouche qu'il n'est nécessaire, cette jeune danseuse classique possède tout ce qu'il faut pour attirer les confidences. Je me suis réservé — en tout bien tout honneur naturellement — ses contacts à l'escale de Maison-Blanche.

Elle m'apprend que les commandants de wilaya qui se tenaient en réserve au Maroc et en Tunisie ont été invités à rejoindre leur commandement, dans les maquis : Hadj Lakhdar dans les Aurès-Nemencha (wilaya 1), Ali Kafi, dans le Nord constantinois (wilaya 2), Lotfi en Oranie (wilaya 5).

Ces informations seront adressées au général de Gaulle le 14 avril 1960.

Il serait regrettable de ne pas exploiter de si précieux renseignements. Dans les opérations, souvent peu conventionnelles, entreprises par mon bureau, avec ou sans l'aide des services de renseignements classiques, j'ai toujours trouvé chez le commandant en chef, le général Challe, une compréhension attentive, et même passionnée.

Je lui expose mon plan : intercepter l'un ou l'autre des chefs de wilaya au passage de la frontière et se substituer à lui dans le commandement de ses unités.

Sans hésitation, le général Challe accepte.

Comme nous apprenons que Lotfi, pour rejoindre sa wilaya, passera par le sud de Colomb-Béchar, c'est sur lui que se montera l'affaire.

La wilaya 5, la plus vaste d'Algérie, s'étend des confins algéro-marocains, au sud, à la Méditerranée, au nord, et de Marnia, la patrie de Ben Bella, à l'ouest, aux monts de l'Ouarsenis, à l'est. Son premier chef a été Ben M'Hidi.

Son successeur, Boussouf, d'une famille communisante de Mila, dans le Constantinois, s'installe lui aussi à Nador sous la protection du commandant Alonso, du S.R. espagnol, qui lui procure gîtes, subsides et armes.

C'est Houari Boumediene qui lui succède. Après un stage en Égypte et un séjour en Tunisie, où il présidera sans faiblesse le tribunal qui jugera les colonels « comploteurs » de la base de l'Est, Boumediene retourne au Maroc avec le titre de chef d'état-major du commandement militaire de l'Ouest et autorité sur les wilayas 4, 5 et 6.

Boumediene confie la wilaya 5 à Dghine Ben Ali, *alias* Lotfi, son ancien adjoint. Jeune, vingt-six ans environ, teint clair, fine moustache, yeux bleus, front dégagé, portant lunettes, l'air d'un intellectuel, Lotfi, fils d'un ancien chaouch devenu menuisier à Oujda, est originaire de Tlemcen où il a fait ses études au lycée franco-musulman. Ayant très tôt rejoint

Breyer


la rébellion, il a effectué en Espagne une mission baptisée « Mustapha » pour se procurer des armes; mission qui, sur intervention des services français, s'est terminée dans les geôles espagnoles. Ses relations avec les Marocains sont tendues : il reproche à ceux-ci leurs prétentions territoriales sur la région de Colomb-Béchar.

La vie de la wilaya 5 au Maroc — ses chefs, ses cantonnements, ses difficultés, ses effectifs, son armement — n'a guère de secrets pour nous : un légionnaire « déserteur » vient de rejoindre nos rangs après trois années de « service » dans la wilaya, au Maroc et dans le djebel Amour.

La roulette russe

Notre plan est d'une extrême simplicité, mais tout est dans l'exécution.

Nous laisserons Lotfi et son escorte pénétrer en territoire français assez profondément pour que son interception reste aussi longtemps que possible ignorée de l'autre côté de la frontière. Bien que peu peuplé, le Sahara est un tambour de sable et de pierraille répercutant étrangement les plus minces événements. Comment un combat pourra-t-il y passer inaperçu?

Car il y aura combat. Je n'imagine pas Lotfi et ses hommes déposant leurs armes, sans résistance, à la première sommation. Il faut même qu'ils se battent jusqu'au dernier : pas de prisonniers, le secret doit être total. Il n'est pas de tombeau plus hermétique que le désert, les vautours le jour, les chacals la nuit et surtout l'implacable soleil nettoieront parfaitement le champ de bataille.

L'adversaire conserve une chance : celle de se heurter, à l'improviste, avant l'embuscade qui l'attend, à une patrouille des forces de l'Ouest saharien où personne ne sera prévenu. C'est un risque à courir. Sans qu'il s'en doute, la vie de Lotfi se joue à la roulette russe... mais il y a cinq balles sur six dans le barillet.

L'interception sera conduite par une compagnie portée de légion étrangère, préalertée en temps opportun.

Lotfi retarde un peu son départ. Il doit en effet régler au préalable l'affaire Zoubir.

Lotfi rejoint enfin la base installée par le F.L.N. à Bou-Denib. C'est dans cette oasis du Maroc présaharien que se forment les convois légers qui contournent ensuite largement Colomb-Béchar par le sud en s'infiltrant dans la vallée du Ghir. C'est un long trajet : les points d'eau sont assez rares et espacés. Mais il est infiniment moins dangereux que le franchissement du barrage qui développe, de la Méditerranée aux abords de Béchar, ses 500 kilomètres de barbelés, ses champs de mines, par endroits sa haie électrifiée, ses radars, et où la « herse » (1) est vigilante.

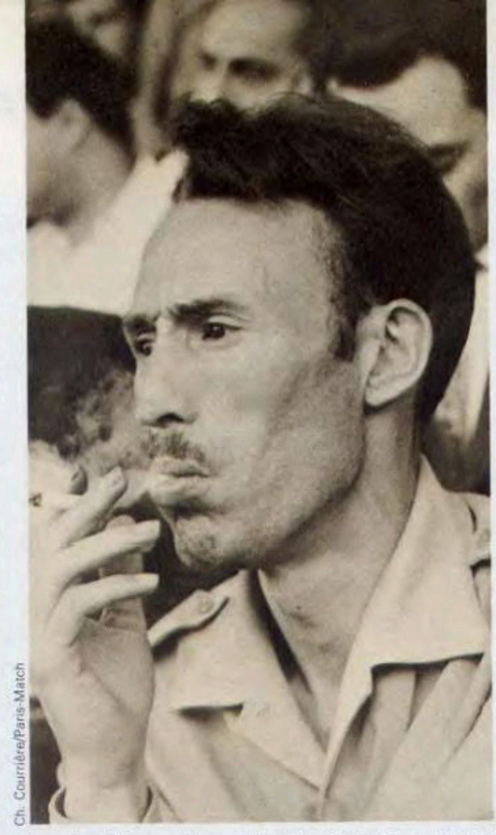
Outre le commandant de wilaya, le convoi se compose de son adjoint, d'une équipe radio, d'une dizaine d'hommes d'escorte, combattants éprouvés, marcheurs infatigables, habitués des pistes rocailleuses et sablonneuses du Sud, entraînés à se contenter, pour toute nourriture, d'une poignée de dattes. Le poste radio est un A.N.G.R.C. 9, excellent poste, léger mais robuste, d'un emploi facile, provenant du dépôt de Zaïo, en zone espagnole, près de Nador, où se trouvent stockés une centaine d'appareils de ce type, ainsi que des P.R.C. 6 et des P.R.C. 10 fabriqués en Allemagne fédérale par Telefunken et payés rubis sur l'ongle, par l'intermédiaire de la Deutschebank de Francfort pas très regardante quant à l'origine des francs que le F.L.N. dépose à ses guichets et qu'elle accepte d'ailleurs à un taux usuraire. Ces postes doivent équiper l'A.L.N. du Maroc. A l'intérieur, seules la mintaka 8 et la région de Perrégaux disposent encore de moyens radio.

Le convoi quitte Bou-Denib le 15 mars. Profitant de la pleine lune, il parcourt rapidement, de nuit, la hamada jusqu'aux environs d'Abadla, franchit le Ghir, un filet d'eau, coupe la vallée trop fréquentée de la Zousfana, côtoie le Grand Erg pour atteindre, le 26, les pentes du djebel Béchar qui peuvent lui assurer une meilleure sécurité que le désert. Le 27, repos. Le 28 mars, à peine s'est-elle remise en route que la petite troupe est accrochée.

La rencontre n'est une surprise que pour les rebelles. Le 26 au soir, par radio, Lotfi avait indiqué au P.C. de l'Ouest, à Oujda, sa position, son intention de prendre un jour de repos, puis de poursuivre son voyage le 28 mars en direction générale de Ksar-el-Azouj, dans la vallée de la Zousfana.

Sitôt le télégramme déchiffré par nos services, la compagnie portée de légion a été mise en état d'alerte. A l'aube, je m'envole pour Colomb-Béchar où j'in- ▶

(1) Système de patrouilles blindées ou motorisées qui, nuit et jour, circulent le long du barrage.



Ch. Courrière/Paris-Match

Le colonel Boumediene. Il cherche à faire disparaître les querelles tribales qui déchirent l'Armée de libération.



Azoulay/Paris-Match

Krim Belkacem. Avec Boussouf et Ben Tobbal, il fait partie du Comité interministériel de guerre créé à Tripoli.



◀ Dans un maquis algérien, des *djounoud* effectuent une liaison radio. En 1960, on estime à 15 seulement le nombre des postes existant encore dans les wilayas d'Algérie, et ceux-ci, aisément localisés par les forces de l'ordre, constituent parfois plus un danger qu'un atout. A l'extérieur, l'A.L.N. bénéficie de réseaux radio opérationnels sur les bordures frontalières. De plus, le F.L.N. possède des réseaux à longue distance, centrés sur Oujda, Tunis, Tripoli et Le Caire, qui assurent, du Maroc au Proche-Orient, l'essentiel des communications extérieures.

on se fusille à moins de cent mètres, le sable et les pierres jaillissent s

L.-Y. Loirat

La palmeraie d'Erfoud, au Maroc. Ayant appris que le colonel Lotfi traverserait la frontière au sud de Colomb-Béchar, c'est lui que le colonel Jacquin choisit d'intercepter, car la discrétion indispensable à ce genre d'opération sera plus aisément observée dans la région prédésertique, peu peuplée, de Colomb-Béchar que sur le barrage tunisien, souvent placé sous le feu des projecteurs de l'actualité. *Ci-dessous :* la koubba.



L.-Y. Loirat

forme le commandant de la zone Ouest-Sahara de la présence d'une bande rebelle dans le djebel Béchar. On l'interceptera le 28 au matin. J'indique à la compagnie de légion un premier point de rendez-vous. L'aviation doit se tenir prête à intervenir. Je tais la qualité de notre adversaire.

Le 28 mars, lorsque j'arrive en hélicoptère sur les lieux, le combat est déjà engagé. L'appareil décrit de larges cercles concentriques; aucun fuyard en vue. Nous essuyons quelques coups de feu. Nous nous posons à proximité du P.C. de la compagnie. Pour éviter de donner à l'opération une importance qui pourrait éveiller des soupçons, je porte les galons de capitaine.

Lotfi et ses hommes sont encerclés. Nous récupérons les chameaux du convoi qui errent, affolés, blatérant lamentablement : sur l'un d'eux, blessé, le poste radio, que je fais mettre soigneusement à l'abri, et, trouvaille inattendue mais précieuse, une machine à écrire...

Surpris au débouché d'un ravin pavé d'éboulis, les fellaghas se sont formés en cercle. Retranchés derrière les rochers qui brillent sous le soleil, jetant d'étranges éclats mauves, ils se défendent âprement. Dans l'air d'hiver, froid et sec du désert, les balles claquent avec une résonance argentine. On se fusille à moins de cent mètres, le sable, les pierres jaillissent sous les impacts.

Au porte-voix, un lieutenant crie aux rebelles de se rendre : ils auront la vie sauve et seront traités en prisonniers de guerre. Une bordée d'injures lui répond.

Par longues rafales, les mitrailleuses de bord des véhicules balaient le ravin; le feu de l'adversaire est à peine moins nourri. Près de moi, un légionnaire s'écroule alors qu'il se découvrait pour prendre sa ligne de mire, une tache rouge étoile son front.

« C'est le deuxième tué, et nous avons aussi cinq blessés », précise, laconique, le capitaine.

« Appelez l'aviation, mais roquettes et mitrailleuses, ni bombes, ni napalm. »

Une demi-heure plus tard, une patrouille de T-28 surgit dans le ciel blanc. Les légionnaires jalonnent leurs positions.

« C'est un mouchoir de poche, s'étonne le chef de patrouille, vous risquez des bavures. Reculez. »

s les nombreux impacts

« Pas question! on ne bouge pas, rétorque le commandant de la compagnie. On vous fait confiance. »

« O.K. »

Au premier passage, les coups s'écrasent entre les fellaghas et nous. Au second passage, légèrement en piqué, ce qui dénote une certaine audace car le T-28, vrai fer à repasser, manque dangereusement de ressource, les roquettes explosent au milieu des rebelles. Les légionnaires bondissent, les P.M. crépitent rageusement. Le feu cesse. C'est fini. On n'entend plus que le vent qui siffle, à longs sanglots, dans les touffes de doum.

Vingt-deux hommes gisent dans les rochers. Photo en main, j'identifie Lotfi; il est mort, une large plaie au cou, le regard vide, un peu étonné, il étreint son arme encore chaude.

Il n'y a qu'un blessé : le radio; à chacune de ses inspirations, un affreux gargouillement sort de sa poitrine, des bulles sanguinolentes viennent crever sur ses lèvres. « Il est foutu, diagnostique brièvement l'infirmier, il a une rafale dans les poumons. »

On récupère les armes, les munitions, les équipements, les papiers des morts. Je fais brûler leurs effets.

Le même jour, à la préfecture de Médéa, dans le département du Titteri, au sud d'Alger, les délégués du général de Gaulle rencontraient les émissaires de la wilaya 4 pour discuter de la fin des combats.

Le défunt radio

Tous les hommes du P.C. de Lotfi disparus, sûr de la discrétion des légionnaires, me voici prêt à chausser les bottes du commandant de la wilaya 5. A Alger, seuls sont au courant le commandant en chef, deux officiers du Bureau d'études et de liaisons et quelques spécialistes des services d'écoute et de déchiffrement. A Paris, personne...

Je ne me berce pas d'illusions exagérées : mon « commandement » sera bref. Mes pouvoirs ne peuvent s'exercer que par agents de liaison interposés ou mieux, par radio.

Ayant récupéré, dans sa sacoche, le cachet officiel du colonel Lofti, nous pouvons authentifier ses ordres écrits. Nous possédons du personnage une connaissance suffisante pour imiter son style et même ses fautes de syntaxe et d'orthographe... Mais commander pai agents de liaison est une opération délicate. Il faut en effet s'introduire dans une chaîne d'agents dont la bonne foi ne puisse être soupçonnée. C'est un procédé hasardeux et lent. Nous le tenterons, avec un succès relatif.

En revanche, grâce au code de chiffrement et à l'ordre de base des transmissions récupérés, nous pouvons entrer en liaison radio avec le colonel Slimane, qui vient de remplacer Houari Boumediene (1) au commandement de l'Ouest, à Oujda, avec les bases de la wilaya en territoire marocain à Bou-Denib, à Figuig (base 5), à Oujda (base 15) et avec Abdelghani, le chef de la mintaka 8, la seule zone disposant encore d'un poste radio.

Le poste A.N.G.R.C. 9, expédié par Oujda à la région de Perrégaux par la « voie rapide », n'a pas encore pris place dans le réseau : en fait, il a mystérieusement disparu...

La « voie rapide » de ravitaillement indique, dans le langage convenu du



Breyer

Breyer

Scènes de la vie au maquis : des opérateurs radio décodent des messages... ou somnolent. Depuis qu'il est ministre, c'est aux transmissions que Boussouf a consacré le plus clair de son temps. Quelque 400 émetteurs radio ont été ainsi achetés, la plupart du type « A.N.G.R.C. 9 », excellents postes, légers et robustes. Mais 100 à peine sont en service entre les mains d'un personnel trié et formé avec soin.

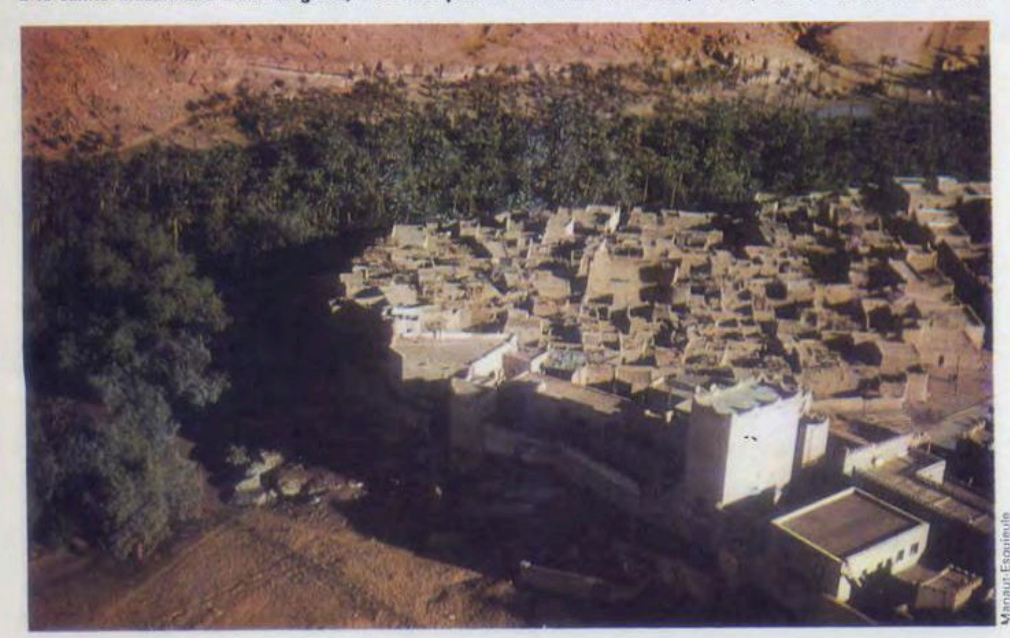


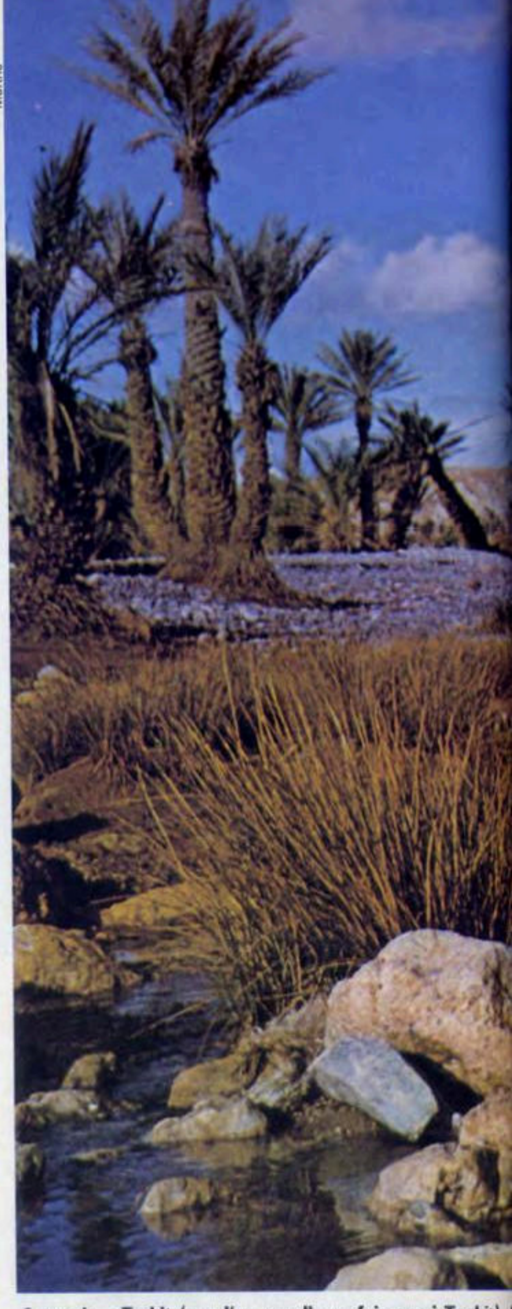
Coll. particulière

(1) Boumediene, l'homme qui monte, s'est vu confier le poste de chef d'état-major de l'A.L.N.; P.C. en Tunisie.



Marnia : le marché. Cette petite ville, patrie de Ben Bella, se trouve aux confins de la wilaya 5. Elle doit son nom à la sainte musulmane Lalla Maghnia, dont elle possède un mausolée élevé, dit-on, vers la fin du XVIIIe siècle.





A gauche : Tarhit (que l'on appelle parfois aussi Taghit),

dans les camions de poissonniers, le F.L.N. passe des armes, de l'argent, des documents

F.L.N., les camions des poissonniers qui, deux fois par semaine, effectuent la navette entre les ports marocains de l'Atlantique et les grandes villes d'Algérie. Profitant du passage des véhicules à Oujda, les services du F.L.N., dans des caches habilement aménagées, dissimulent des documents, des armes de poing, des poignards, de l'argent, des piles, etc.

La Délégation générale, chargée de la lutte économique, se dit impuissante devant ce trafic; Paris oppose son veto aux arrêtés nécessaires : on toucherait des intérêts puissants, proches de la cour du Maroc... Les fouilles opérées, qui gâtent naturellement le poisson, transporté dans des conditions d'hygiène déplorables, suscitent de telles interventions que policiers, douaniers ou gendarmes n'y procèdent qu'avec répugnance. Les importations massives portent un préjudice certain aux modestes pêcheurs des côtes oranaises ou algéroises, mais qu'importe! Le trafic ne cessera que lorsque les camions, mystérieusement, sauteront...

Le poste radio expédié à Perrégaux est revendiqué par Mohamed, l'adjoint militaire de la wilaya voisine, celui-là même qui sera reçu en juin à l'Élysée.. Pour l'obtenir, il torturera plusieurs maquisards; en vain : on ne retrouvera jamais ce poste.

Le poste radio de la wilaya 5 est maintenant installé à Alger, au centre d'écoute où des opérateurs choisis pour leur connaissance des réseaux du F.L.N. le mettront en œuvre. Chaque opérateur, en effet, possède sa frappe personnelle, ses bonnes ou mauvaises habitudes, commet toujours les mêmes erreurs de procédure, et parfois les mêmes indiscrétions, caractéristiques grâce auxquelles tout le réseau l'identifie à coup sûr.

Le défunt radio de Lotfi, Abdelaziz, était un ancien élève du lycée de Rabat, appartenant à une famille de commerçants en tissus originaire d'Oran. Nous

au sud de Colomb-Béchar, niché entre les dunes de sable doré du Grand Erg occidental et une petite palmeraie. *Ci-dessus :* l'oued Béchar ; en arrière-plan, on aperçoit le djebel Antar.

possédons sa photo : un garçon sympathique, vingt ans, cheveux châtains ondulés, la lèvre ornée d'un léger duvet, les yeux noisette fendus en amande. Son français péchait par un excès de recherche que nous devrons imiter. Il éprouvait un tendre sentiment pour Malika, une étudiante de Fès, où l'on trouve les plus belles filles du Maroc. Abdelaziz avait accompli son stage radio à Kebdani, sous la direction du commandant Omar. Il s'agit aussi de se mettre dans sa peau.

« Lotfi », fictivement, poursuit son chemin en direction des Ksour, rendant ponctuellement compte de ses étapes et de ses découvertes : le Front perd du terrain, la population se fait réticente. « J'échappe » de peu à une embuscade — réellement tendue par les « forces colonialistes », le 6 avril dans la région de Chellala-Dahrania.

Les réserves du corps d'armée d'Oran et les troupes de la zone Ouest-Sahara mènent conjointement dans l'Atlas saharien une série d'opérations — « Prométhée » — qui permettent à « Lotfi » de justifier son déroutement : la région de Géryville est peu sûre, la population ne « nous » aide plus, les légionnaires sont ▶

M. Ansilio



L'oued Béchar. La région est le fief de la légion, dont ▶ une compagnie est désignée pour effectuer l' « opération Lotfi » : les légionnaires sont des hommes aussi discrets sur leurs activités présentes que sur leur vie passée.

les deux émissaires échangent les mots de passe... et quelques millions, enveloppés dans du papier journal, changent de main


Coll. particulière

◀ Simples nomades ou *djounoud* camouflés ? Qui sait si ces bourricots ne transportent pas des armes pour une katiba ? La physionomie et le rôle de l'organisation militaire du F.L.N. se sont considérablement dégradés et son activité s'apparente aujourd'hui plus au terrorisme qu'à la guerre. En juillet 1960, on compte 21 cellules de 2 à 8 *fidayin* (petits commandos terroristes).

très actifs. Légion et paras fournissent toujours un excellent prétexte, jamais discuté, pour modifier un plan, pour demeurer dans l'expectative... « Lotfi » ne se rendra pas auprès d'Abdelghani, le commandant de la mintaka 8. Celui-ci est un chef avisé, intelligent, entreprenant, probablement peu facile à abuser; je préfère l'éviter...

Par message, je lui dis ma confiance, mais la situation m'oblige à remonter vers le nord, d'urgence. Un agent de liaison lui apportera des documents émanant du G.P.R.A. : rendez-vous dans le djebel Amour. Le 20 avril, le commando envoyé par Abdelghani au-devant de l'émissaire de « Lotfi » est surpris à l'est d'Aflou, il perd 22 hommes, une mitrailleuse, 10 fusils de guerre, mais... Abdelghani n'était pas au rendez-vous! L'incident le rend méfiant, il accuse de trahison d'anciens bellounistes fraîchement ralliés, en exécute deux cents.

Mes comptes rendus à Slimane sont alarmants. Je le surprendrais beaucoup si je ne me plaignais pas : la ligne d'étapes est désorganisée, les merkès ne sont pas approvisionnés, les guides manquent. Je réclame de l'argent, le contraire eût beaucoup étonné le commandant de l'Ouest. On m'expédie donc plusieurs millions. La remise s'effectuera par l'intermédiaire d'un Marocain, contrôleur du chemin de fer Méditerranée-Niger. Nous échangeons les signes de reconnaissance pour nos émissaires : *l'Echo d'Oran* dans la main droite de l'un, la casquette de contrôleur dans la main gauche de l'autre, et les mots de passe : « Abd el-kader » et « Duc d'Aumale » *(sic)*.

Sur le quai de la gare de Colomb-Béchar, enveloppés dans du vulgaire papier-journal, quelques millions changent de mains, des millions qui grossiront la caisse du 2e bureau...

A Alger, le 23 avril 1960, le général Crépin remplace le général Challe. Je connais peu le nouveau commandant en chef, on le dit aussi rugueux au moral qu'au physique, l'esprit plus plein de mathématiques que de finesse et peu disposé, croit-on, à laisser se poursuivre les opérations peu conventionnelles du Bureau d'études et de liaisons, souvent controversées en très haut lieu. Je lui expose mon plan. Je découvre un esprit vif, curieux, compréhensif, qui m'accorde sa confiance sans barguigner.

Redevenons « Lotfi ». J'alerte la base 5 à Figuig en même temps que Slimane. Il me faut des hommes, des armes, des munitions, d'urgence, faute de quoi la wilaya 5 s'effondrera. Et je donne l'ordre aux éléments qui stationnent dans les djebels marocains, en face de Beni-Ounif, dans le Grouz, le Maïz, le Mela, autour d'Ich, au pied du djebel Doug, de former des unités de marche prêtes à pénétrer en Algérie, en forçant le barrage. Des guides sûrs les attendront dans le djebel Mzi pour leur faire franchir le réseau électrifié.

Dans la nasse

Le 6 mai, les légionnaires du 2e étranger et les marsouins du 8e régiment d'infanterie de marine sont au rendez-vous : « mon » premier faïlek (1) perd 116 tués, 42 prisonniers, dont le chef de détachement, 6 armes collectives, 116 armes individuelles de guerre, un poste A.N.G.R.C.9. Le reste du détachement et « mon » deuxième faïlek, qui suivait de près, démoralisés, refluent en désordre sur le Maroc sans même aborder le barrage.

Le lendemain, une caravane de munitions qui, selon mes « instructions », empruntait un itinéraire menant de Tendrara, au Maroc, au chott ech-Chergui, par Oglat-en-Nadja, est interceptée sur les hauts plateaux, au nord-ouest de Méchéria. Rien n'en réchappe, pas un

E.C.P.A.



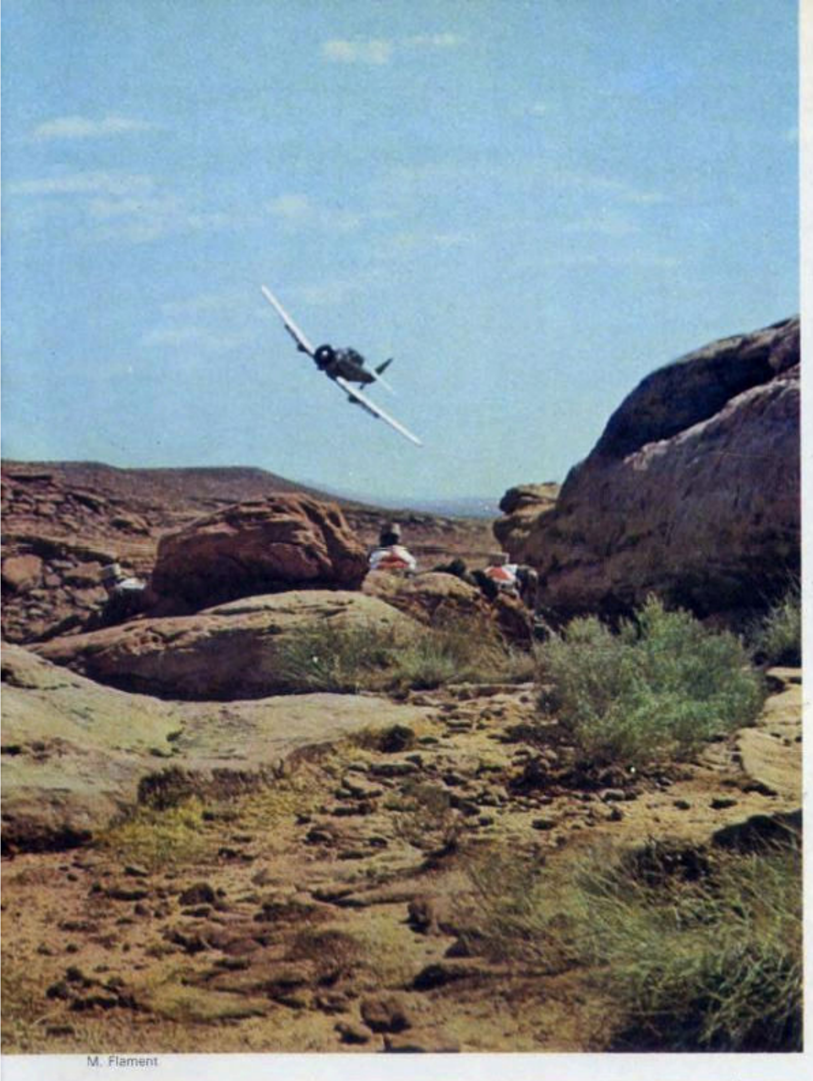
E.C.P.A.



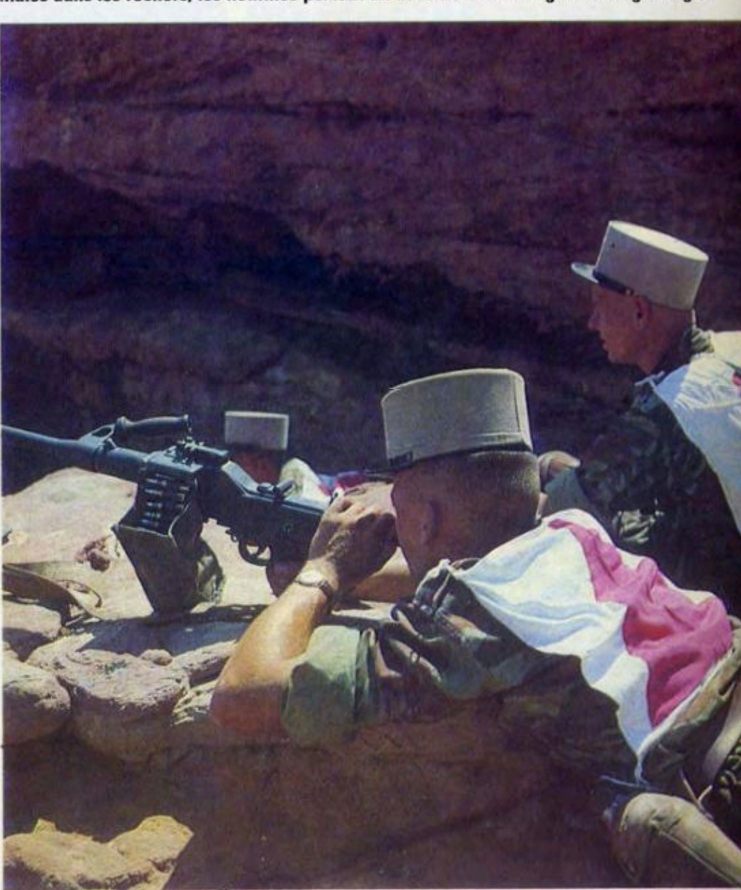
A gauche : des hommes d'une compagnie saharienne à Tindouf. *A droite :* un soldat démine une voie ferrée.

(1) Bataillon léger.

A gauche : un avion survole le lieu du combat. *A droite :* des légionnaires, prêts à tirer. Afin que les avions ne les confondent pas avec les *djounoud,* également dissimulés dans les rochers, les hommes portent un dossard muni d'un grand triangle rouge.

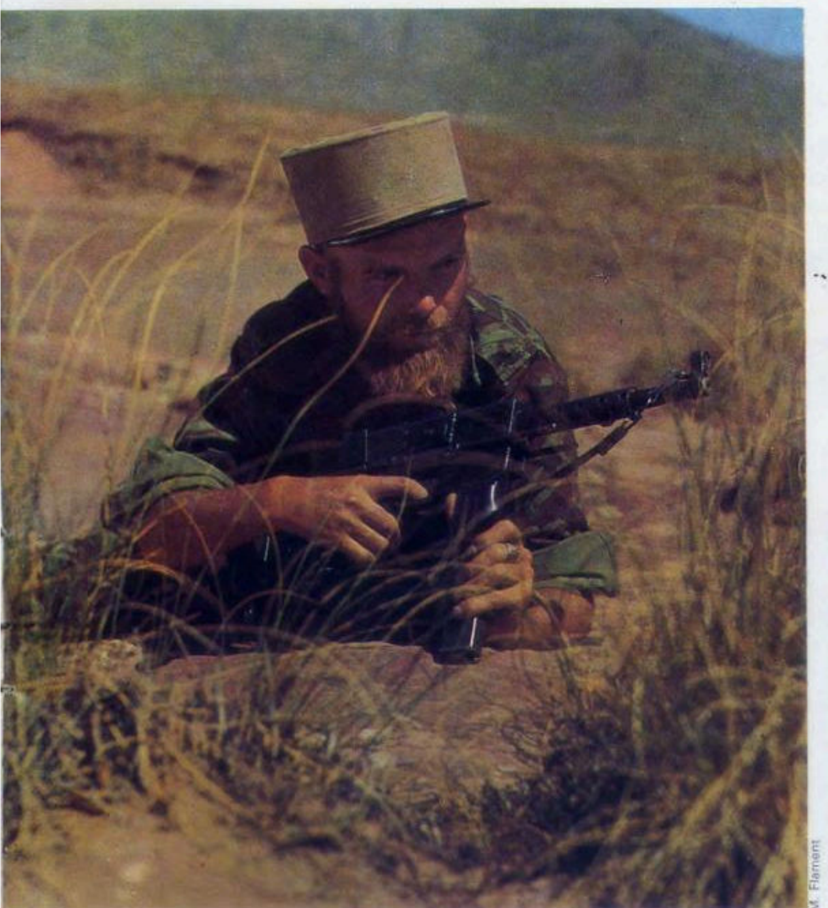


M. Flament



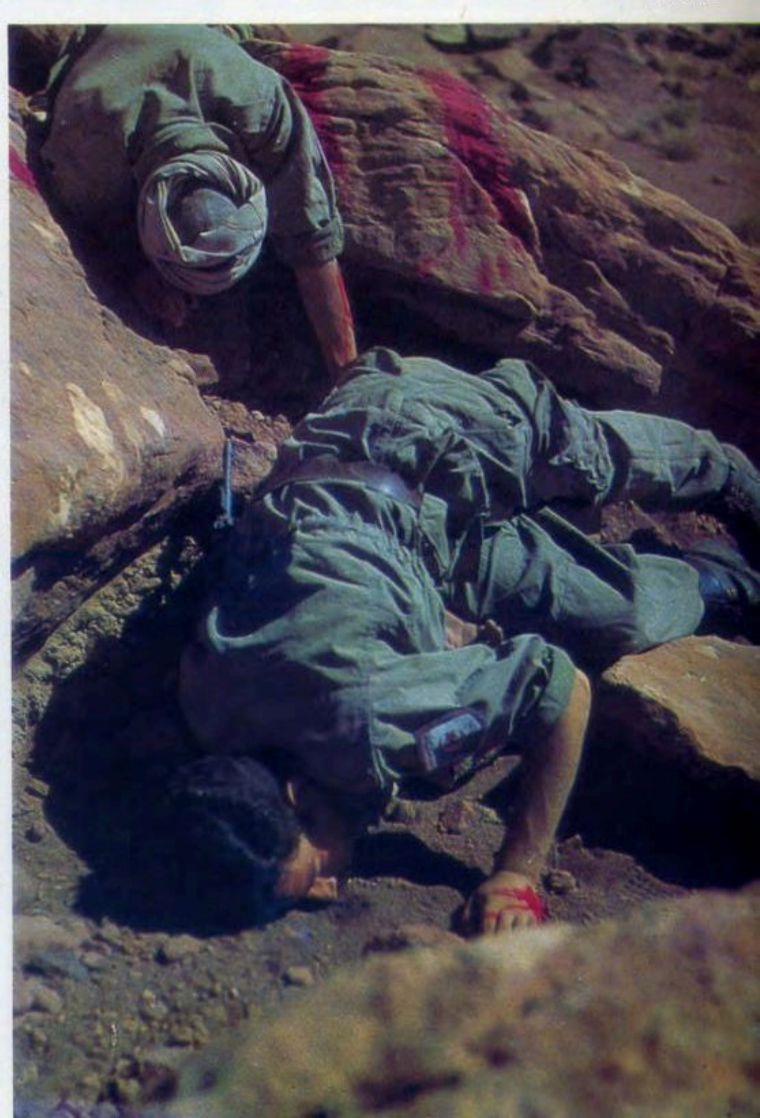
M. Flament

M. Flament



M. Flament

Aux rafales de mitrailleuse des *djounoud* répondent celles des légionnaires : dans les deux camps, on ne fait pas de quartier. Les Algériens défendent courageusement leur vie. Mais tous mourront. Au colonel Lotfi, un légionnaire fermera les yeux.



l'espionnite, sournoisement encouragée par les cerveaux du B.E.L., sévit partout

homme, pas un animal : toutes les munitions sont récupérées.

Dans le Sud, pour assurer le recueil des convois qui débordent Colomb-Béchar, « Lotfi » prescrit de renforcer le djebel Béchar. Le 10 mai, un renfort franchit le réseau près de Ben-Zirag et... tombe dans la nasse des embuscades des forces de l'ordre : 24 tués, 15 prisonniers, un fusil mitrailleur, 33 fusils perdus. Le reliquat de l'unité, 18 hommes, écœurés, repassent le barrage quelques jours plus tard, semant la panique sur les arrières, toujours plus sensibles que l'avant.

Bien entendu, « Lotfi » fulmine contre ses subordonnés!

Dans le nord de la wilaya, mes ordres ont moins de succès.

Introduire un agent, même porteur de documents d'apparence très authentique, dans une chaîne de liaison n'est pas chose aisée; peu d'officiers de renseignements, sur place, sont bien armés pour ce faire. Enfin, j'ai nettement surestimé la valeur de l'organisation rebelle en Oranie du Nord après le coup d'éponge passé par le plan Challe un an auparavant. Mes instructions tombent dans le vide.

Sous les tortures

Dans les mintakas touchant l'Ouarsenis, proches de la wilaya 4 où se développe un mouvement en faveur d'un cessez-le-feu, on refuse d'exécuter les ordres de « Lotfi » sous prétexte qu'abandonnés par les chefs de la wilaya 5, on obéit depuis longtemps à la wilaya voisine. Sans oser l'avouer, on attend, en réalité, la fin des combats.

Ma vie, décidément, se complique : je ne puis, en tant que Lotfi, obtenir une obéissance que j'ai contribué à saper comme chef du Bureau d'études et de liaisons en introduisant la « bleuite » dans l'Ouarsenis...

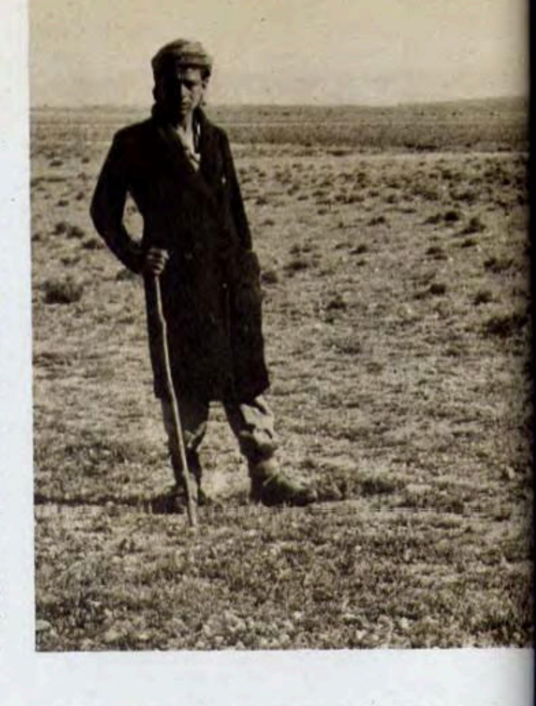
Dans les autres régions : Tlemcen, Sidi-Bel-Abbès, Mascara, Saïda, il n'y a plus de responsables sérieux pour encadrer ce qui reste de combattants et d'organisations politico-administratives.

Mon commandement se rétrécit; je n'en suis pas mécontent car j'ai d'autres occupations.

Ma situation, dans la rébellion, devient inconfortable. Dans mes cantonnements marocains — j'en ai l'écho par les comptes rendus des bases — pour expliquer l'échec des tentatives de franchissement du barrage, on crie à la trahison : un argument qui est de toutes les armées du monde...

Cette série de revers ne peut manquer d'émouvoir le G.P.R.A. Or, depuis le 19 janvier, Boussouf, devenu ministre de l'Armement et des Liaisons générales


M. Flament



A gauche : Larbi Ben M'Hidi, qui fut le premier chef de la wilaya 5. Ancien membre de l'Organisation spéciale, l'un des neuf chefs historiques du F.L.N. Il fut arrêté pendant la « bataille d'Alger » et liquidé par certains parachutistes qui voyaient en lui un redoutable « interlocuteur valable ». *A droite :* un berger et son troupeau en Oranie, fief de la wilaya 5.

M. Hétier/Atlas photo



Le Sahara. Pour le nomade, un domaine sans confins...▶ Bien que cet immense territoire désertique soit « un tambour de sable et de pierraille répercutant étrangement les plus minces événements », l'opération contre le colonel Lotfi est passée totalement inaperçue.



Grévin/Afrique photo

(M.A.L.G.), s'est attaché à développer la branche liaisons générales et... renseignements de son organisme grâce à quoi il exerce en Tunisie et surtout au Maroc, peuplé de ses partisans, une surveillance de plus en plus soupçonneuse.

Son service de renseignements comporte : un service de recherche par agents et par écoutes radio, écoutes montées avec l'aide de techniciens américains et ouest-allemands, encore embryonnaires, mais susceptibles de perfectionnement, et un service de contre-espionnage, appelé « Vigilance et Contre-renseignement », dont les agents sont discrètement formés à Nador, en zone espagnole par des instructeurs est-allemands.

L'espionnite, sournoisement encouragée par nous, sévit et la répression également. « Vigilance et Contre-renseignement » procède à l'interrogatoire « poussé » de quelques transfuges récents, d'anciens messalistes, des suspects tout trouvés. Ils avouent! Sous les tortures les plus effroyables ils avoueraient n'importe quoi. On liquide traîtres et espions. Je félicite les épurateurs...

Des nouvelles de Malika

Mais Oujda prie « Lotfi » d'enquêter aussi dans son entourage. Les combattants n'ont-ils pas été touchés par les rumeurs qui courent dans la wilaya voisine? On est en pleine affaire Si Salah; la wilaya 4 n'est plus sûre.

Sans dévoiler dans son ampleur l'inquiétude du G.P.R.A., Slimane invite « Lotfi » à la prudence, lui recommandant de quitter le Sersou — où il est censé tenir son P.C. — pour rejoindre la zone 8. Bien entendu, « Lotfi » tergiverse, la fiction d'une cohabitation avec Abdelghani est impossible à maintenir. Celui-ci rendrait compte que je l'évite.

Nous sommes au dernier acte. Le rôle du radio est de plus en plus difficile à tenir. Les échanges avec le P.C. de Slimane se doublent de vacations plus ou moins régulières avec les bases arrière et avec Abdelghani. Beaucoup de ces liaisons sont de simple routine. La lecture, depuis près de trois ans, des messages de l'adversaire m'a appris que les exigences, sur le plan opérationnel, d'un commandant de wilaya doivent être modérées et, en tout cas, jamais précises. Je recommande le redoublement des activités en même temps que la dispersion des unités, je diffuse des encouragements, des promesses; je reprends sans vergogne, en les démarquant à peine, les appels de la « Voix des Arabes » du Caire et des radios frères de Tunis, de Rabat, de Tanger. J'hésite à ordonner de nouveaux franchissements de la frontière, je ne serais pas obéi. Mes comptes rendus témoignent des soucis habituels d'un chef qui se débat dans les difficultés d'un maquis : la population est lasse de la guerre, mais... reste confiante dans la victoire du Front; les combattants souffrent beaucoup, mais... conservent leur enthousiasme; il y a beaucoup de traîtres à éliminer, messalistes, bellounistes, zianistes...

Je profite de ma situation pour me faire rendre compte, par les subordonnés que je peux toucher, des sentiments des autorités, des notabilités à l'égard de la révolution. Quelques réponses me parviennent, les unes rassurantes, les autres affligeantes : la liste des cotisants de la région de Mascara est tristement édifiante; M. M..., sous-préfet de X..., est bien disposé pour « nous », ses services fournissent des laissez-passer pour les agents de liaison et de fausses cartes d'identité pour les frères recherchés par la police; les jésuites de P... hébergent et soignent les combattants blessés ou malades... Je réclame encore de l'argent : Slimane fait la sourde oreille.

J'insiste pour que les commandants des mintakas, actuellement au Maroc, rejoignent enfin leurs zones, trop longtemps gérées aux initiatives de leurs subordonnés. Un P.C. de mintaka en transit dans la région de Sebdou sera ainsi surpris et anéanti, en juillet.

« Vigilance et Contre-renseignement » éprouve-t-il des soupçons? Oujda engage avec notre radio, en clair, des conversations anodines. Cette infraction aux règles de sécurité nous alerte. L'opérateur du P.C. de l'Ouest donne à « Abdelaziz » des nouvelles de Malika... Connaissant assez bien Malika, nous nous en tirons, mais de justesse. Puis on évoque le stage de Kebdani; rien ne va plus, nous nous coupons, dans les dates, dans les noms...

Une bordée d'injures nous répond; on nous maudit jusqu'à la dernière génération; on nous voue aux derniers outrages... Cette fois, l'opération « Lotfi » est bel et bien terminée... H

Général JACQUIN (C.R.)

E.C.P.A.



Le colonel Jacquin va ▶ exercer ses pouvoirs de chef de la wilaya 5, soit par agents de liaison interposés, soit par radio. Grâce au procédé de chiffrement et à l'ordre de base de transmissions de l'A.L.N. récupérés, les Français peuvent entrer en contact avec le colonel Slimane, au quartier général d'Oujda, ainsi qu'avec les bases de la wilaya en territoire marocain et avec Abdelghani, chef de la mintaka 8, la seule zone qui dispose encore d'un poste de radio.


Letellier/Gamma

UN PARI

◄De Gaulle, le 3 octobre 1958, s'était adressé à la population de Constantine. A grand renfort de chiffres, de statistiques et de projets d'investissement, il avait affirmé la prédominance de la voie économique pour régler le problème. Qu'en est-il aujourd'hui?

Le 3 octobre 1958, dans son discours prononcé place de la Brèche, à Constantine, le général de Gaulle avait fixé les grandes lignes d'un programme de développement économique qui allait devenir le fameux Plan de Constantine.

Ce programme était, en fait, l'héritier des « perspectives décennales de développement de l'Algérie » qui avaient été établies dans les années 1956 à 1958 par une équipe de jeunes fonctionnaires d'Alger qu'animait un esprit novateur. Le plan de Constantine se proposait sept objectifs :

1 - La scolarisation des deux tiers des filles et des garçons d'Algérie;

2 - La construction en cinq ans de logements pour un million de personnes;

3 - L'installation de grands ensembles industriels utilisant le gaz et le pétrole sahariens;

4 - L'attribution de 250 000 hectares de terres nouvelles à des cultivateurs musulmans;

5 - L'admission d'Algériens dans la fonction publique métropolitaine à raison de 10 % au moins du recrutement;

6 - L'augmentation des traitements et des salaires algériens, ceux-ci devant être portés à un niveau comparable à ceux de la métropole;

7 - La création de 400 000 emplois réguliers.

Ce pari sur l'avenir qu'est le plan de Constantine sera-t-il tenu? Où en est-on en cette fin de l'année 1960 et quelles sont les réalisations que l'on peut espérer voir aboutir au cours des prochains mois?

En matière de scolarisation le plan de Constantine est un succès. Les constructions scolaires sont plus nombreuses que prévu : on devait ouvrir 2 000 écoles chaque année, on en met 2 500 à la disposition des petits musulmans, dont les effectifs ont doublé. De l'automne de 1957 à l'automne de 1960, le nombre des écoles primaires publiques a augmenté de 85 % (899 000 au lieu de 486 000).

Il faut ajouter à ces chiffres les dizaines de milliers d'enfants qui fréquentent les centres sociaux du bled, ceux qu'accueillent les écoles privées, ceux auxquels les moniteurs militaires font la classe. Près de la moitié des petits Algériens prennent aujourd'hui le chemin de l'école alors que seul un quart était scolarisé avant le démarrage du plan.

Dans le domaine de la construction, l'objectif du plan qui prévoyait la mise en chantier de 15 000 logements urbains chaque année est largement dépassé : 31 800 logements ont été lancés en 1959 et 37 000 en 1960. Il est vrai qu'en revanche un certain retard est constaté dans la reconstruction des logements sommaires des villages regroupés. Mais dans l'ensemble il apparaît que l'on parviendra en effet à loger un million d'Algériens de plus d'ici à 1963.

Dans un autre secteur, le succès a couronné les prévisions des auteurs du plan : le pactole saharien, auquel beaucoup refusaient de croire naguère, apporte à l'économie algérienne une aide considérable : du pétrole en quantité, du gaz deux fois moins cher qu'en métropole, de nouvelles ressources financières provenant des droits perçus sur l'extraction et le transport des hydrocarbures.

Grâce au pipe-line d'Hassi-Messaoud à Bougie on a pu amener à la côte 6,6 millions de tonnes de pétrole en 1960 et l'on prévoit qu'il en acheminera 8 millions en 1961. Les 10 millions de tonnes devraient être atteints en 1963, au terme du plan de Constantine, assurent les experts.

De son côté le gazoduc d'Hassi-R'Mel écoule sur Oran 350 000 m³ de méthane. Bientôt, il desservira Alger, à qui il fournira 600 000 m³. Le tube actuel pourra débiter dans quelques années, si la demande se présente, jusqu'à 5 milliards de mètres cubes par an!

Barrages et haut fourneau

En ce qui concerne l'installation de grands ensembles utilisant ce gaz ou ce pétrole, les perspectives politiques et les préoccupations quotidiennes n'ont pas manqué d'avoir des répercussions sur les objectifs. Prenons le cas d'Arzew, ce port d'aboutissement du gaz saharien appelé à devenir l'un des pôles industriels de l'Algérie de demain. Aucun des grands chantiers envisagés n'a pu s'y ouvrir pour des motifs politiques.

L'installation par diverses compagnies pétrolières d'un complexe pétrochimique devant tirer parti du méthane n'est pas sortie des épures. Même chose pour l'usine productrice d'aluminium envisagée par Pechiney. Il est vrai que de telles usines, très grosses consommatrices d'électricité, n'ont peut-être pas leur place dans les premières années du plan. Quoi qu'il en

TRÈS DIFFICILE A TENIR...


Coll. Coup de Fréjac

◄Ce que de Gaulle n'annonça pas à Constantine, c'est le remplacement de Salan par un technocrate, Paul Delouvrier, que l'on voit ici lors de la présentation du plan de Constantine. *Au fond, de gauche à droite :* Coup de Fréjac, Bouakouir, Piquart et Le Portz.

soit, Arzew n'étant pas assuré, dans ces conditions, d'un trafic suffisant, Paris a remis à plus tard la construction du port industriel qu'auraient alimenté ces usines. Et le Gaz de France a décidé de surseoir à la mise en chantier d'une seconde installation de liquéfaction du gaz, tandis que l'E.G.A. (Électricité et Gaz d'Algérie) faisait de même avec la centrale thermique qui devait être édifiée en bord de mer.

Ce qui est vrai à Arzew l'est aussi à Beni-Saf, centre choisi, avec Bougie et Tizi-Ouzou, pour être le pivot d'une des trois zones d'industrialisation décentralisées. Là où l'on devait édifier des usines pour le traitement du bois et la transformation des produits de la pêche, le premier coup de pioche n'a pas encore été donné.

Dans d'autres régions, en revanche, les progrès sont sensibles pour la grande industrie et cela malgré une plus grande insécurité militaire. La construction du barrage de Bou-Namoussa est commencée et celui de Djen-Djen, en Kabylie, va bientôt entrer en service. On s'affaire sur le chantier de Bône, où se dressera un haut fourneau, comme dans les installations minières du djebel Onk. On va procéder aux adjudications pour la grande raffinerie d'Alger. Des usines ouvrent leurs portes dans les zones aménagées de Rouiba-Reghaïa, banlieue d'Alger, et autour de Tizi-Ouzou en Kabylie.

En fait, une constatation s'impose : les travaux sont allés bon train dans les secteurs où les crédits publics ont été dispensés généreusement. Lorsqu'on s'est appuyé sur les entreprises privées, les chantiers ont traîné et, parfois, sont restés à l'état de projets.

Toutefois des progrès notables ont été enregistrés. Avant 1958, on ne comptait guère plus d'une quinzaine d'usines nouvelles chaque année. Or, en deux ans, plus de cent entreprises ont obtenu l'agrément officiel. Il faut y ajouter les quelque cent cinquante firmes travaillant déjà dans les départements d'outre-Méditerranée et qui, désireuses de bénéficier des avantages substantiels accordés aux installations nouvelles, ont demandé à étendre le champ de leurs activités.

Les acheteurs boudent

Progrès indéniables qui ont intéressé la métallurgie et les mines plus que les industries alimentaires, la chimie ou les textiles. Mais progrès en deçà des prévisions car 50 % seulement des usines ayant reçu l'agrément sont sorties de terre à ce jour. Les 15 000 emplois permanents ainsi créés ne représentent que le huitième des « jobs » industriels que les auteurs du plan souhaitaient voir attribuer en cinq ans.

Surtout les demandes d'agrément tendent à se raréfier en cet automne de 1960 et la décentralisation industrielle encouragée par les pouvoirs publics se solde par un échec : trois sur quatre des nouvelles firmes d'Algérie se sont installées autour

(Suite page 2464)

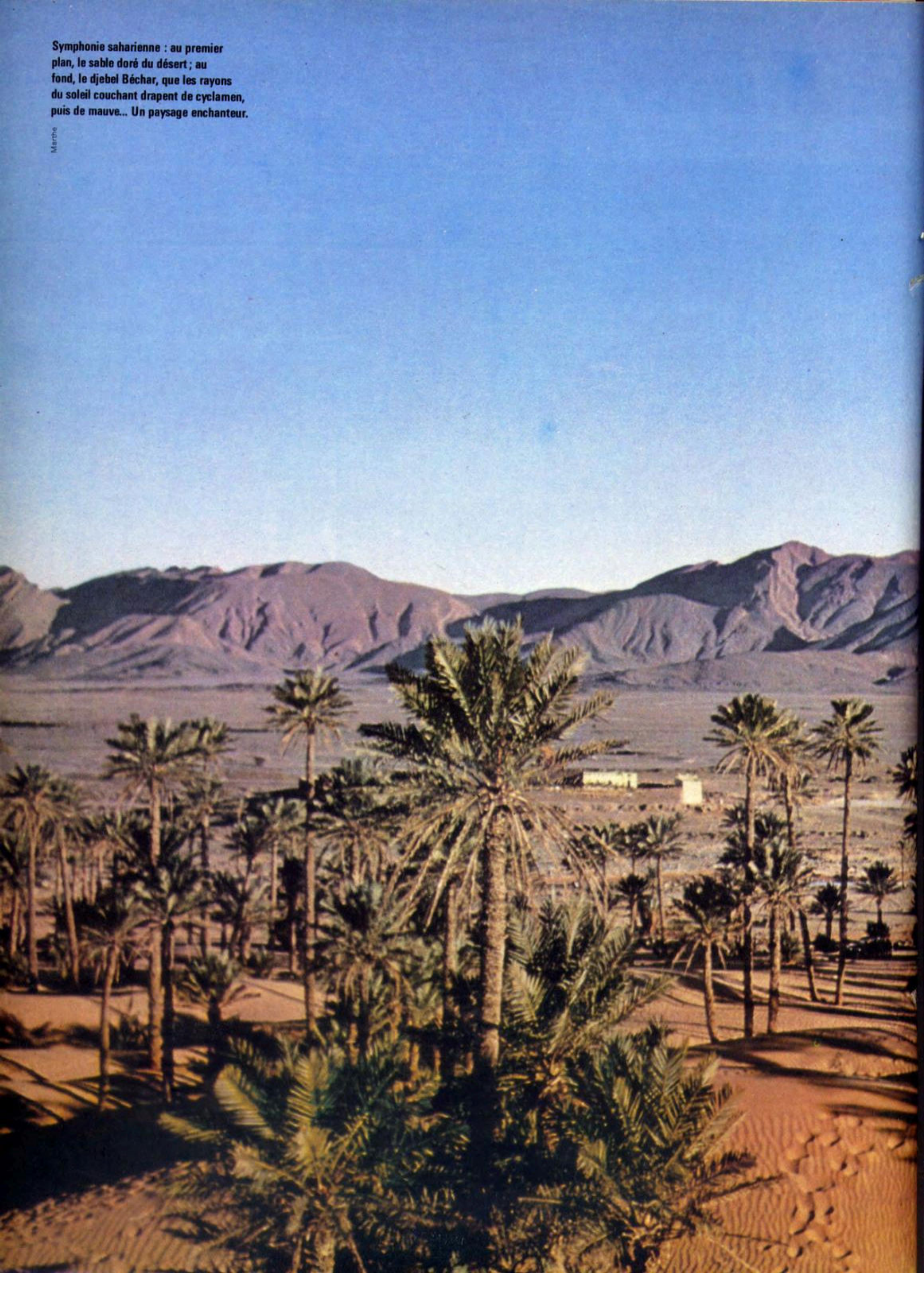
A.F.P.



A gauche : Salah Bouakouir, secrétaire général aux affaires économiques de l'Algérie. *A droite :* Jean Vibert. Nommé d'abord à la direction du Plan et des études économiques, puis au comité économique interministériel, il est allé ensuite en Tunisie pour réorganiser le service du commerce extérieur. Puis il a été affecté au commissariat au Plan avec E. Hirsch.

Coll. Vibert





Symphonie saharienne : au premier plan, le sable doré du désert ; au fond, le djebel Béchar, que les rayons du soleil couchant drapent de cyclamen, puis de mauve... Un paysage enchanteur.

Marthe




Keystone

la confiance dans l'aveni

◄A l'inauguration de l'usine Berliet à Rouiba, M. Berliet prononce un discours. L'expansion industrielle de l'Algérie devait être facilitée par les mesures de faveur destinées à attirer les capitaux privés.

(Suite de la page 2461)

des grandes villes ou le long de la bande côtière et non dans les zones de l'intérieur, où elles auraient permis de résorber le chômage qui y sévit cruellement.

Le plan de Constantine prévoyait que 6 % des propriétés de plus de 100 hectares seraient réparties aux fellahs en cinq années, soit au total 250 000 hectares. Or 30 000 hectares seulement ont été attribués jusque-là. Et pourtant les terres ne manquent pas. La C.A.P.E.R., l'organisme chargé de les racheter aux Européens, dispose de 100 000 hectares pour lesquels elle ne trouve pas preneur. Cela pour deux raisons : d'une part, les éventuels acquéreurs ont entendu les consignes du F.L.N. qui s'oppose à ces distributions, d'autre part, l'insécurité qui règne dans les campagnes a retardé les travaux d'aménagement indispensables pour l'exploitation de ces terres.

Deux voies d'accès

Retard également dans le programme de restauration des sols et de reboisement. Selon le plan, on devait restaurer 60 000 hectares chaque année; on ne dépasse pas, en fait, 35 000 hectares. Et seuls 3 000 hectares sont reboisés annuellement sur les 10 000 prévus. En revanche, le programme d'irrigation semble mieux suivi et le recrutement des moniteurs, que les auteurs du plan veulent voir animer l'agriculture algérienne, donne des résultats satisfaisants.

Qu'en est-il de l'intégration des musulmans dans la fonction publique? A-t-on encore espoir de faire naître, à travers la réalisation du plan de Constantine, cette élite musulmane qui a tant fait défaut jusque-là, une élite avec qui il serait possible de discuter? Les candidats musulmans se sont vu offrir deux voies d'accès :

1 - La nomination aux postes supérieurs du cadre sans qu'ils soient tenus de passer le concours habituel ou sans qu'ils possèdent les titres universitaires requis. Plus de trois cents emplois ont ainsi été attribués et parmi ceux-ci des postes de conseiller-maître des requêtes au Conseil d'État, des postes de conseiller ou d'auditeur à la Cour des comptes, un poste d'inspecteur des finances — confié au neveu d'Abderrahmane Farès — plusieurs postes de préfet, une quinzaine de postes de sous-préfet... Ces nominations viennent d'être assorties d'une condition implicite : les bénéficiaires doivent désormais exercer leurs fonctions en Algérie, tout en continuant d'appartenir au cadre métropolitain;

2 - Dans tous les concours aux emplois publics des catégories A et B, 10 % des postes ont été automatiquement réservés aux candidats musulmans. Mais faute de sujets aptes à passer ce concours, les postes sont presque toujours restés vacants. On en compte plus de 3 000 actuellement. En définitive, une centaine seulement de ces emplois ont été accordés à titre contractuel à des musulmans exerçant leur fonction en métropole.

En Algérie même, la promotion musulmane a été accélérée. Plus de 6 000 agents ont été nommés par le délégué général en deux ans. Ils bénéficient soit du statut particulier de fonctionnaires algériens dont la titularisation dépend de la Délégation générale, soit de celui de fonctionnaires métropolitains et ils relèvent alors du ministère de la Fonction publique.

En résumé, près de 10 % environ des emplois offerts en Algérie — et cela est conforme au plan — ont été attribués à des musulmans. La proportion de ceux-ci est sur le point de dépasser le cinquième des effectifs de la fonction publique algérienne. En revanche, en métropole on est loin des 10 %, les candidats faisant défaut. Par conséquent cet objectif du plan de Constantine n'a été atteint que de l'autre côté de la Méditerranée.

Les salaires? Ils ont été très améliorés au cours des vingt-quatre derniers mois, mais ils n'approchent pas du niveau de ceux de la métropole. Il est à craindre, au contraire, que l'écart ne se creuse encore entre les rétributions des travailleurs algériens et celles des travailleurs métropolitains. Phénomène inévitable dès lors que, d'un côté, persiste le sous-emploi et que, de l'autre, le plein emploi caractérise le marché du travail.

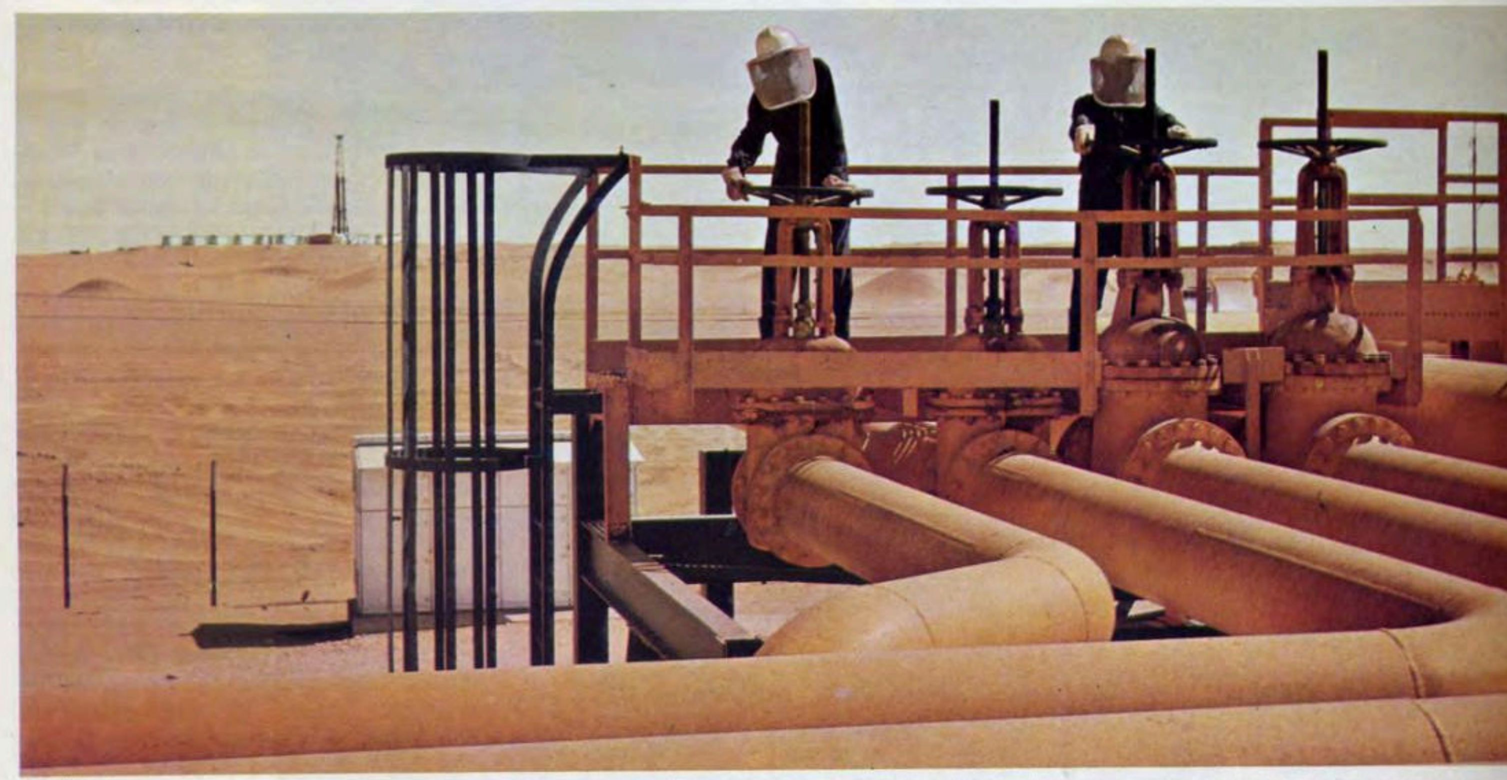
Dans la coulisse politique

Sur ce chapitre de l'emploi les statistiques précises font défaut. La construction, le développement des travaux publics, l'installation d'usines, l'extension d'ateliers ont donné, c'est certain, du travail à beaucoup. A cela s'ajoute la création de postes administratifs nouveaux. On peut estimer au total qu'environ 80 000 emplois ont été créés à ce jour grâce au plan. A ce rythme peut-on s'attendre que puisse être atteint l'objectif qui prévoyait, pour 1963, 400 000 travailleurs permanents de plus en Algérie?

Ce n'est pas impossible. Mais alors il faudrait que les réalisations du plan fussent accélérées. Or il semble, bien au contraire, en cette fin de l'année 1960, que le ralentissement soit amorcé. Un indice économique est, à cet égard, éloquent : la caisse d'équipement d'Algérie n'a utilisé, cette année, que 77 % de ses fonds, et l'on prévoit qu'en 1961 elle en dépensera deux fois moins. Un autre fait est à rapprocher de celui-ci : les dépôts dans les banques et les caisses d'épargne, qui avaient progressé en 1959, ont beaucoup baissé en 1960. La confiance est en baisse, c'est évident.

Il est certain que si les investisseurs privés se font par trop tirer l'oreille, le

est en baisse et les investisseurs privés se font par trop tirer l'oreille



Dimka/Swetchine

Hassi-Messaoud a fourni, en 1960, 8 500 000 tonnes de pétrole brut et Edjelé, 1 700 000 tonnes. Les chiffres sont un peu inférieurs aux prévisions du B.R.P. pour Messaoud. *Ci-dessous :* une usine de tri d'oranges. Grâce à une augmentation des surfaces cultivées, on s'attend à un important accroissement de la production agricole.

plan de Constantine risque de sombrer à mi-course. Les auteurs de l'ambitieux projet espéraient qu'une moitié des fonds nécessaires à son exécution serait à base de capitaux privés, l'autre moitié provenant des fonds publics.

Or, en 1960, ceux-ci ont constitué les deux tiers de l'ensemble et l'on prévoit qu'en 1961 la part du privé ne sera plus que de 25 %.

Dans l'incertitude de l'évolution politique algérienne, tous ceux qui s'intéressent au grand dessein se gardent de toute supputation en cet automne de 1960. Ils se contentent de dresser le bilan des résultats obtenus et ils attendent, pour envisager l'avenir, l'importante allocution que doit prononcer, le 4 novembre, le général de Gaulle.

C'est le cas de Jean Vibert, le directeur du plan de Constantine, un solide gaillard aux larges épaules, aux petits yeux vifs toujours en mouvement derrière ses lunettes. Ce fils d'ingénieur a fait son droit à Grenoble avant de « partir pour le service ».

De Gaulle de retour au pouvoir, René Brouillet, qui est appelé au secrétariat général aux affaires algériennes, se souvient de Jean Vibert, qu'il avait sous ses ordres à Tunis. Il lui demande de travailler avec lui et, ensemble, les deux hommes rassemblent et préparent les éléments qu'utilisera le général de Gaulle dans le fameux discours qui lance le plan de Constantine.

En août 1958, Jean Vibert en est nommé directeur. Il accepte cette charge, mais sans grand enthousiasme. Bien



Technor/Bloch-Lainé

informé, au fait de ce qui se trame dans la coulisse politique, il a pressenti que le général ne croit pas réellement que la France restera en Algérie. Pourtant, de Gaulle ayant, semble-t-il, brûlé ses vaisseaux avec le discours de Constantine (« ... Il [le plan] engage mutuellement et pour toujours, l'une avec l'autre, la France et l'Algérie... »), il part pour Alger en novembre 1958.

Nanti de cette nouvelle responsabilité Jean Vibert s'installe au G.G. avec une petite équipe. « Mon expérience de l'administration m'a enseigné, dit-il, qu'un organisme de coordination ne fait réellement son travail — qui est de voir plus loin et plus large — que s'il est léger. Dès qu'il s'alourdit, il ne remplit plus sa mission. Il est pris par les affaires quotidiennes. Il entre en conflit avec l'entourage.

» Paul Delouvrier m'avait cité à ce sujet le propos de Jean Monnet alors qu'il s'installait au Plan, évoque Jean Vibert.



E.C.P.A.

◀ Construction du barrage de Mefrouch par assemblage d'éléments préfabriqués. A Bou-Namoussa est également commencée la construction d'un important barrage cependant que celui de Djen-Djen, en Kabylie, doit très prochainement entrer en service.

les intentions du général se précisent...

Il avait déclaré à ses collaborateurs : « Si j'ai choisi ce petit hôtel désuet de » la rue Martignac, c'est pour être au » milieu des ministères, certes. Mais » surtout pour que les murs soient suffi- » samment étroits pour que le Plan ne » grandisse pas au-delà de ce qu'il doit » être... » La leçon sera entendue. Il n'y aura jamais plus de douze personnes autour du directeur du plan de Constantine.

Jean Vibert aborde les problèmes du plan avec des idées qui ne sont pas celles de tout le monde autour de lui. L'Algérie ne progressera réellement, professe-t-il, que si les Algériens eux-mêmes se mobilisent pour faire œuvre utile. A ses collègues qui s'élèvent contre ce qu'ils appellent des « corvées indignes du XX[e] siècle », il rappelle qu'en France, il y a seulement vingt ou trente ans, on pouvait s'acquitter des impôts locaux par des « prestations ». Lui-même se souvient d'avoir réparé de ses mains la route de son village alors que, jeune garçon, il vivait à la campagne.

Sous l'impulsion de Jean Vibert, le plan devient une réalité à laquelle on s'intéresse. Il anime les directions, les commissions. Il prépare et présente des émissions de télévision dans lesquelles il expose à l'opinion les schémas de développement. Derrière Berliet, qui donne l'exemple, des industriels commencent à venir installer usines et ateliers en Algérie.

De grands espoirs naissent. La résonance du plan de Constantine s'étend lorsque commencent, à Melun, en juin 1960, les premières négociations entre la France et le F.L.N.

Jean Vibert, qui voit ses appréhensions et ses craintes se préciser, s'en ouvre à Delouvrier : « Les intentions du général se précisent, lui dit-il. Il est clair que l'on va vers un accord avec les rebelles et vers le dégagement. Dans ces conditions, je ne puis, en conscience, continuer à attirer ici des Français. Tout ce que vous me direz sur l'obéissance dans la fonction publique n'y changera rien...

» J'estime moralement que je n'ai pas le droit de faire venir des hommes dans ce guêpier. Ils vont arriver ici dans l'euphorie des belles promesses du plan. Ils s'apercevront, dans un an, dans dix-huit mois, que c'est la débâcle et qu'il va falloir plier bagage rapidement. Si encore ils n'y laissent pas la vie. »

Jean Vibert veut démissionner. Mais un homme, dont le prestige lui en impose, l'en dissuade. C'est Salah Bouakouir. Il entretient les relations les plus confiantes avec ce polytechnicien et ingénieur du génie maritime devenu secrétaire général aux affaires économiques de l'Algérie.

Vers l'indépendance

« Ne partez pas, lui dit-il. Vous êtes responsable du plan de Constantine vers lequel se tournent tous les regards. Si vous partez, cela sera interprété comme l'abandon du plan et, par conséquent, comme le départ de la France. »

Et puis aussi, le directeur du plan pense à tous ceux qui veulent croire malgré tout, qui s'accrochent à l'espoir que la France restera de ce côté-ci de la Méditerranée. C'est le cas de son chauffeur, un jeune Algérien, qui lui dit un jour :

— M'sieur, les copains m'ont dit que vous partiez...

— Évidemment, il y a des jours où l'on en a assez, répond Jean Vibert dans l'embarras. On se demande si tout cela a un sens. Mais pour l'instant, non... je reste encore.

— Eh bien, tant mieux, m'sieur! Parce que les copains ils disent : « Si ton patron s'en va, c'est que la France abandonne tout. »

— C'est pour ces raisons que je suis resté un an de plus, déclare l'ancien directeur.

Lorsque, au lendemain de l'allocution présidentielle de novembre 1960, André Jacomet démissionne de son poste de secrétaire général de l'administration, Jean Vibert, à nouveau, informe Delouvrier de son intention de partir.

« D'étape en étape, lui dit-il, nous nous acheminons, c'est évident, vers l'indépendance octroyée sans conditions. Notre travail ici n'a plus de sens. Nous ne pouvons continuer à leurrer les gens. Pour ma part je suis obligé, à présent, de mettre en garde les industriels qui souhaitent s'installer en Algérie. »

Plus tard, quelques-uns devaient lui dire : « Nous vous devons une fière chandelle! Si nous n'avions pas écouté vos avis, nous nous serions trouvés pris dans le guêpier. »

Une deuxième fois, puis une troisième, le délégué général refuse la démission de Jean Vibert. Il devra, finalement, signer lui-même l'ordre de mission lui permettant de regagner la métropole. H

Pierre-Albert LAMBERT

Présentation des maquettes des « mille logements », ▶ à Bône. Sur le plan de la construction, Delouvrier précisera, en octobre, que « plus de quarante mille logements de type rural ont été livrés et cinquante mille autres de type urbain sont livrés ou en chantier ».

E.C.P.A.





Keystone

POUR LES AMIS DE JEANSON, LA JUSTICE N'EST PAS CLÉMENTE

◀**Le 5 septembre 1960, à 13 heures, s'ouvrait le procès du « réseau Jeanson ». Le juge d'instruction du tribunal permanent des forces armées était le colonel de Rességuier.**

P. Habans/Paris-Match

▲ **C'est dans une salle sombre, aux murs lépreux, de l'ancienne prison du Cherche-Midi *(photo)* que le procès Jeanson aura lieu. Dans le box des accusés : six Algériens et dix-huit Français. Face au tribunal : vingt-six avocats. Dans l'assistance, des étudiants, des vedettes, des intellectuels...**

JUGE d'instruction du tribunal permanent des forces armées, le colonel de Rességuier avait mené tambour battant son travail sur l'« affaire du réseau Jeanson » car le gouvernement avait hâte d'endiguer la « perversion » des jeunes Français qui désertaient l'armée ou aidaient le F.L.N. Par de lourdes condamnations, on entendait montrer que le pouvoir serait sans pitié pour les « traîtres » de tout acabit.

Lorsque, le 5 septembre 1960, débuta le procès, un public nombreux avait envahi la petite salle du Cherche-Midi où fut jadis condamné Dreyfus. Ce public semblait favorable aux accusés, alors qu'à la suite d'une protestation du général Salan une manifestation, organisée aux Champs-Élysées et regroupant plusieurs associations d'ultras et d'activistes, demandait un châtiment exemplaire (on entendra des cris « A mort ! ») et s'élevait violemment contre le « manifeste des 121 ».

Francis Jeanson, qui avait échappé à toutes les recherches, avait tenu en plein Paris une conférence de presse au cours ▶

Pages/Paris-Match

qui sont ces hommes et ces femmes qui, au nom d'une certaine éthi

de laquelle il avait révélé au grand public l'existence du réseau et laissé entendre que dans le box du Cherche-Midi ses camarades algériens et français n'allaient pas se laisser juger discrètement ni permettre qu'on escamotât les vrais problèmes politiques que leur action impliquait.

Le tribunal était présidé par le conseiller Curvelier, le siège du commissaire du gouvernement occupé par le commandant Lequime. Dans le box, six accusés algériens et dix-huit français. Face au tribunal, vingt-six avocats. Après la fort longue lecture de l'acte d'accusation, le premier incident survint : Me Oussedik fit remarquer que l'un de ses clients, Aliane Hamimi, ne parlant pas français, il serait bon de lui traduire ce qui venait d'être dit. Mais avant que l'interprète eût officié, l'avocat lui demanda s'il comprenait l'arabe littéraire, affirmant qu'Aliane ne parlait pas l'arabe dialectal.

Le président. — Le tribunal appréciera.

Me Oussedik. — Monsieur le président, le tribunal ne peut pas apprécier : il n'est pas diplômé d'arabe.

Après de multiples palabres, le tribunal accorda un interprète d'arabe littéraire ainsi qu'un autre de kabyle, que personne n'avait réclamé.

A peine venait-on de régler ce premier contentieux que la défense souleva la question de l'incompétence du tribunal à juger les accusés algériens en se basant sur une déclaration faite le matin même par le chef de la République française qui stipulait une nouvelle fois que les Algériens avaient le droit de choisir leur destin, « ce que l'on n'avait jamais offert aux Bretons ni aux Auvergnats », remarqua Me Vergès.

D'autre part la défense contesta la légitimité de l'autorité que la République exerçait sur l'Algérie car « l'autorité de la République, aux termes de l'article 88, est fondée sur les principes du droit international. Par exemple, le rattachement de la Savoie et du comté de Nice avait été ratifié par une consultation populaire. Mais l'Algérie, elle, a toujours été soumise à un régime précaire, provisoire, un régime d'occupation militaire qui n'a pas reçu ce que le droit international exige pour sa légitimation : le consentement populaire ».

A l'école

Bien entendu, ces arguties furent rejetées par le tribunal qui, passant outre, laissa nettement entendre qu'il comptait s'en tenir aux faits matériels contenus dans les dossiers des accusés.

Par la voix de Me Roland Dumas, les accusés français firent savoir qu'ils avaient de tout autres intentions : « Partout en France et dans le monde, il y a des gens qui commencent à s'intéresser à ceux qui sont dans ce box, qui se demandent pourquoi, pour quelles raisons, ces hommes et ces femmes ont accepté, contre la majorité apparente de la nation, d'aider le F.L.N. »

Une cascade d'incidents devait suivre. Enfin, le vrai procès put commencer.

Tout d'abord, Haddad Hamada, le chef de la Fédération de France du F.L.N., récusa le tribunal, inapte à le juger car, disait-il, « en sa qualité de patriote algérien, il ne reconnaissait qu'une seule autorité valable et capable de lui demander des comptes, c'était celle de son gouvernement. Il refuserait donc de répondre à toutes les questions ».

Puis on passa à l'interrogatoire des accusés français. C'est France Binard, quarante-trois ans, céramiste, qui devait ouvrir le feu : « En aidant le peuple algérien dans sa lutte pour l'indépendance, je n'ai fait que défendre les principes qu'on m'a appris dès les bancs de l'école. »

Le président. — Vous reconnaissez la matérialité des actes que vous avez accomplis ?

France Binard. — Certainement.

Hélène Cuenat, proche collaboratrice de Jeanson, lui succéda : « Au début de la guerre, j'ai commencé par participer à des actions légales. J'ai signé des pétitions, j'ai participé à des meetings, puis il est devenu évident que cette action n'aboutissait pas. » Elle réfuta l'accusation de trahison et celle de « tirer dans le dos des soldats français » : « C'est un argument

Keystone



◄Depuis six ans, les jeunes Français se battent et meurent courageusement dans une guerre dont ils ne comprennent pas toujours le sens ni les implications politiques. Tout en surveillant les récoltes, ils songent...

... au pays, qu'ils ► ne reverront peut-être jamais. Qui sait si, demain, ils ne tomberont pas sous des balles achetées avec l'argent que d'autres Français, au nom du respect de l'homme, auront passé en Suisse pour le F.L.N. ?


Keystone

ue, soutiennent le F.L.N. ?

moral auquel nous avons tous réfléchi mais qui ne nous a pas paru soutenable. En effet, il est trop facile de dire que ceux qui se prononcent pour l'indépendance sont des traîtres. Aujourd'hui, de toute façon, nous n'avons plus le choix. Si je prends le parti de la guerre et de l'extermination du peuple algérien, je trahis la cause de la justice et de l'humanité. Si je prends le parti de la révolution, je trahis une politique éphémère. Et si je m'abstiens, je me fais la complice des deux camps à la fois. »

Le président. — Est-ce que vous entendez dire par là que vous avez aidé le F.L.N. matériellement?

Hélène Cuenat. — J'entends dire par là que j'ai aidé le F.L.N. matériellement.

Le président. — Je passe au cas de Meier Gérard. Expliquez-vous sur l'inculpation dont vous êtes l'objet.

Gérard Meier. — Monsieur le président, je ne crois pas qu'il soit très important pour vous de savoir quels sont les faits à me reprocher étant donné que je revendique pleinement cette action. Si j'avais été arrêté plus tôt, j'en aurais fait moins; si j'avais été arrêté plus tard, j'en aurais fait davantage. L'essentiel c'est qu'en refusant de reconnaître dans les entreprises de l'armée en Algérie le vrai visage de la France et en essayant de tracer une voie à d'autres jeunes Français, nous avons créé ce mouvement Jeune Résistance.

Le président. — Vous ne contestez pas la matérialité du délit d'atteinte à la sûreté extérieure de l'État relevé à votre encontre?

Gérard Meier. — Absolument pas.


◄Sartre, en compagnie de Joseph Kessel et de Roger Priouret. Retenu au Brésil au moment du procès, il adressera à Mᵉ Dumas une lettre dans laquelle il affirmera sa solidarité totale avec les accusés, « ceux que la presse de droite accuse de « trahison » et qu'une certaine gauche hésite à défendre comme il faudrait ».

Coup de théâtre !

Après son passage en Algérie, au 131ᵉ régiment d'infanterie, Jean-Claude Paupert rejoignit le réseau d'aide au F.L.N. Après un premier interrogatoire, il déclara : « Il n'y a pas d'un côté un bon soldat et de l'autre un mauvais Français. Il n'y a, ici et là, qu'un homme qui prend ses responsabilités. J'ai d'abord accepté d'aller en Algérie, de ne pas déserter. Parce qu'à ce moment-là j'ai estimé qu'il était de mon devoir de protéger et aider les Français fixés en Algérie...

» J'ai découvert là-bas la misère biologique et psychologique d'un peuple. Cette misère que l'on rencontre à chaque pas. J'en suis arrivé à décider d'aider le F.L.N. Au fond, je dois dire que je ne l'ai pas aidé car il s'agit d'un seul et même combat qui intéresse tous ceux qui veulent substituer aux économies basées sur le profit l'économie chargée de répondre aux besoins des hommes.

» Vous allez, monsieur le président, m'interroger sur les faits. Je reconnais que j'ai effectivement aidé les Algériens, je suis fier d'être assis à côté d'eux et c'est tout. Cependant, j'ajouterai que j'ai envers mes camarades français qui se sont battus en Algérie et qui se battent encore, et envers mes camarades algériens, une lourde dette. »

Le mercredi 14 septembre les défenseurs révélèrent que deux juges du tribunal militaire avaient été vus, la veille au soir, en compagnie du nommé Sidos, dirigeant de Jeune Nation, groupuscule extrémiste; que ces deux juges avaient bu avec lui et que l'un d'eux avait même proposé de le ramener en voiture.

Après quarante minutes de suspension, le tribunal refusa de récuser les deux juges assesseurs mis en question. Cette décision provoqua le départ de tous les défenseurs, qui, eux, se récusaient. Mais le président les commit d'office. Le lendemain, le procès pouvait reprendre. Mais, coup de théâtre! le président Curvelier annonça que les deux juges mis en cause la veille par la défense avaient résolu de se retirer. L'interrogatoire des accusés pouvait reprendre.

Ce fut au tour de Micheline Pouteau : « Je suis professeur d'anglais et, en tant que professeur, j'ai à enseigner non seulement une technique, mais une éthique, une morale, à de jeunes Français, à leur inculquer certains principes. Parmi ces principes, je citerai le respect de l'homme, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et même un certain dynamisme révolutionnaire qui ont été le propre de la France. J'ai choisi. »

Puis Denise Barrat, militante catholique s'expliqua : « En tant que catholique, je connais la doctrine de l'Église sur la guerre juste et la guerre injuste; la guerre d'Algérie me semble être le type même d'une guerre injuste. Pour ma part, je ne puis m'empêcher de croire qu'un Fran- ►

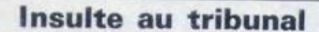
malgré la référence à Socrate et au curé d'Ars, les accusés sont con

çais, qu'une Française qui aide, par exemple, un Algérien à échapper à la torture, marche dans le droit fil de l'Évangile comme de l'honneur de la France. »

Comme on n'avait pas assisté aux habituelles batailles de prétoire sur la matérialité des faits puisque la plupart des accusés, loin de les nier, les revendiquaient hautement, la phase des interrogatoires ne devait occuper que relativement peu de temps. On en vint aux témoignages de la défense. En dépit du tribunal, qui tenta de limiter les débats aux faits matériels et à la moralité des inculpés, les témoins parvinrent à traiter du véritable « sujet » du procès : la guerre d'Algérie.

Pour l'ancien ministre de Guy Mollet, Tanguy-Prigent « la guerre d'Algérie était absurde et criminelle. Il se refusait à condamner ceux qui, en conscience et courant des risques, avaient fait plus vite pencher la balance du côté qui n'est pas à contresens de la marche irréversible des choses ».

Des positions un peu semblables furent soutenues par l'écrivain Julien Gracq et par Jean Cassou, conservateur en chef du Musée national d'art moderne.



Insulte au tribunal

Après les journalistes Claude Bourdet et Jean Clay, le tribunal entendit Paul Teitgen, maître des requêtes au Conseil d'État, ancien secrétaire général de la préfecture d'Alger.

Le président. — Avez-vous eu connaissance d'excès ou de tortures?

P. Teitgen. — Ces excès, ces tortures ont été la raison pour laquelle j'ai quitté mes fonctions.

Après le départ de Paul Teitgen la défense demanda l'audition de tous les signataires du « manifeste des 121 ». Le commissaire du gouvernement s'y opposa avec force, arguant que ce serait une insulte au tribunal. Le président Curvelier se rangea à cet avis.

L'audience du lundi 19 septembre s'acheva par un nouveau rejet des conclusions de la défense. Mais le lendemain, à la surprise générale, le président annonça qu'en vertu de son pouvoir discrétionnaire certains témoins seraient entendus! Après Claude Roy, Vercors se présenta à la barre.

Vercors. — Non seulement j'excuse, comme a fait l'autre jour mon ami Paul Teitgen, l'action des accusés, mais, en conscience, je suis obligé de l'approuver. Pour une raison d'abord assez simple : c'est que j'ai accordé à leur organe, *Vérités pour...*, au mois de mai 1959, un entretien dans lequel j'approuvais l'action qu'ils menaient.

Me Vergès. — Nous avons devant nous un résistant français que tout le monde connaît et respecte. Il serait important pour la défense de savoir ce qu'il pense de cette résistance algérienne qu'on vous demande de juger.

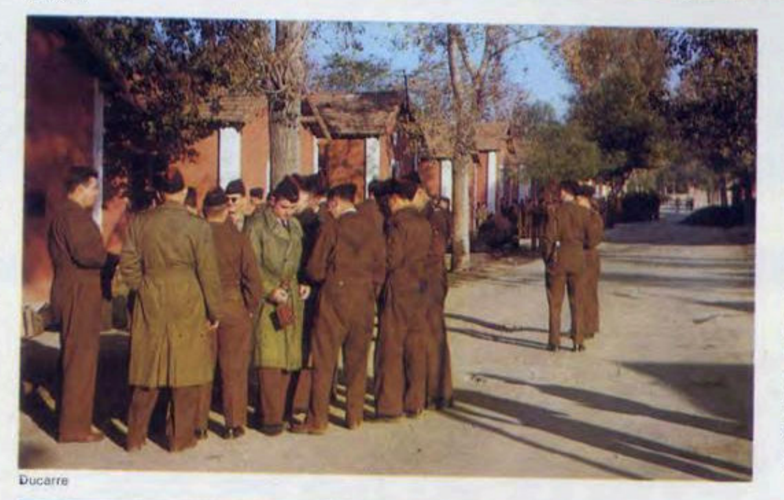
Le président. — Vous êtes un grand résistant, monsieur, et la question se justifie parfaitement. Répondez-y.

Vercors. — Je réponds que lorsqu'on se bat, en effet, pour l'indépendance de son pays, comme nous nous sommes battus, tout le respect est dû à ces résistants et non seulement tout le respect, mais toute l'aide qu'on peut leur apporter.

Jean-Paul Sartre, retenu au Brésil, avait prié Me Roland Dumas de lire sa lettre au tribunal. L'écrivain, après avoir rappelé son amitié avec Francis Jeanson et approuvé l'action qu'il avait menée à la tête de ses camarades, affirmait : « L'indépendance de l'Algérie est acquise. Elle interviendra dans un an ou dans cinq ans, par accord avec la France ou contre elle, après un référendum ou par l'internationalisation du conflit : je l'ignore. »



C. Mallier



Ducarre

A 20 ans, le service militaire, c'est l'Algérie. Après les classes en France, les appelés se retrouvent à Marseille ou à Port-Vendres prêts à s'embarquer. On part sans enthousiasme mais sans colère. Tous feront leur devoir jusqu'au bout et un certain nombre d'entre eux, dans la pacification, trouveront la signification de leur présence en Algérie.



Ducarre

nés à dix ans de prison

Le président Curvelier appela ensuite à la barre le professeur André Mandouze, dont le témoignage était très attendu en raison de son passé « algérien » :

André Mandouze. — Peu de gens admettent que déserter ne soit pas une effroyable chose. Les mêmes probablement qui sont pleins d'admiration pour le curé d'Ars, lequel a déserté. Nous sommes un certain nombre d'intellectuels qui nous reconnaissons les disciples d'un nommé Socrate, lequel avait la mauvaise idée de poser toujours des questions qu'on ne doit pas poser, et aussi, en ce qui me concerne, les disciples d'un certain Jésus-Christ qui a posé par sa vie et par sa mort un certain nombre de questions. C'est le même — ô mystère! — qui a pu dire : « Malheur à celui par qui le scandale arrive! » mais qui lui-même, précisément, a fait scandale, parce qu'il fallait répondre à un autre scandale. J'approuve et j'appuie l'action du « réseau Jeanson ».

D'autres témoins vinrent appuyer les accusés : Marcel Aymé, Monique Mélinand, Danièle Delorme, etc.

Doublement coupable

Et après d'autres incidents, le commandant Lequime, commissaire du gouvernement, put prononcer son réquisitoire. Il le commença par un rappel historique sur l'Algérie d'avant 1830 et souligna les multiples bienfaits de la colonisation. Il rendit hommage à l'armée française d'Algérie, puis parlant des accusés : « Ils nous ont dit qu'en apportant aide et assistance au F.L.N., ils entendaient lutter contre le fascisme qui, selon eux, est en train de s'installer dans notre pays. Et n'avons-nous pas entendu cette déclaration, cet aveu : « La défaite du F.L.N. serait la plus grave atteinte à la sûreté de l'État français. » Car le voilà, le mobile! Ainsi, ils sont doublement coupables : car à quel titre et de quel droit entendent-ils se substituer aux pouvoirs publics pour la solution d'un tel problème? Et pour la réalisation de leurs desseins, ils ont apporté aide et assistance à une entreprise criminelle.

» Heureusement, tous les jours, de jeunes soldats de notre pays partent pour l'Algérie et ils remplissent leur devoir avec un moral magnifique. Et n'en déplaise à tous les provocateurs à l'insoumission, je refuse à d'autres Français le droit, au nom de quelque idéologie que ce soit, de leur tirer dans le dos! »

S'en prenant à Paul Teitgen, le commissaire du gouvernement remarqua : « M. Teitgen est venu déclarer qu'il pouvait attester qu'il y avait eu des sévices extrêmement importants, dont il avait eu connaissance. Il y a tout de même lieu de dire que M. Teitgen, s'il a eu en Algérie un rôle important comme secrétaire à la police de cinq départements, avait en même temps de grosses responsabilités, et qu'il est extrêmement regrettable de constater qu'un homme comme lui, qui a vu de telles choses se passer, ne les ait pas sanctionnées, ne les ait pas dénoncées immédiatement. »

Il termina en réclamant le maximum de la peine prévue par la loi pour les accusés reconnus « coupables ».

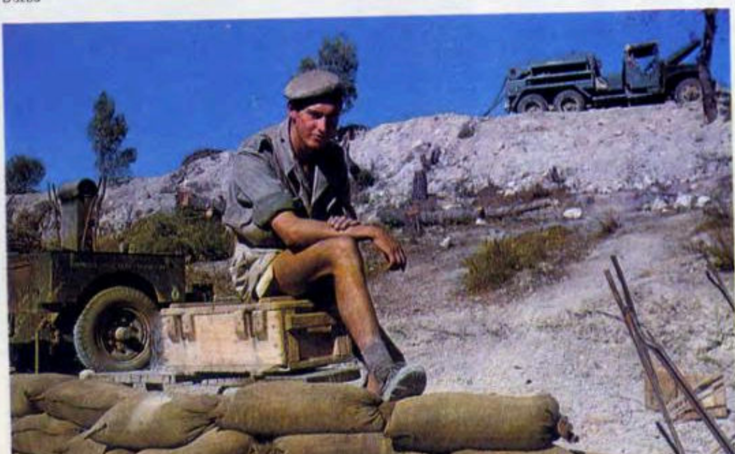
Longues et nombreuses, les plaidoiries suivirent. Cependant, celle de Me Vergès fut interrompue par le président, qui lui retira irrévocablement la parole et interdit le compte rendu de sa plaidoirie, sous quelque forme que ce fût.

Dernières déclarations des accusés, délibérations. Le verdict était alors prononcé. Algériens et Français qui avaient revendiqué totalement leurs actes étaient condamnés à dix ans de prison. H

François RIVES



Duzéa





Agoutin

Après Alger ou Oran, c'est le départ pour le bled, l'installation dans un petit poste. Et bientôt, ce sont les premiers combats dans le djebel. On y va la peur au ventre, les nerfs tendus, crispés, MAT au poing, prêt à tirer sur la moindre ombre : le moindre bruit ou le premier signe suspect peut signifier qu'il ne vous reste que quelques secondes à vivre...



Agoutin

DE LA SIGNIFICATION DU M

FRANÇOIS RIVES vient de rappeler pour nos lecteurs l'essentiel de l'histoire du « réseau Jeanson ».

De quel commentaire un magistrat peut-il l'assortir dans la sérénité de plus de douze ans écoulés?

Soulignons-le d'abord : si le tribunal militaire a, par jugement du 1er octobre 1960, condamné quinze des inculpés à dix ans d'emprisonnement, maximum de la peine prévue en l'espèce par la loi, il en a frappé trois autres respectivement de cinq ans, trois ans et huit mois d'emprisonnement et il en a déclaré neuf non coupables.

Le dossier, à son début, me fut passé, très brièvement, en main.

La direction de la Surveillance du territoire avait, en février 1960, déféré devant le procureur de la République du tribunal de la Seine les hommes et les femmes qu'elle venait d'arrêter après sept mois de surveillance et de filature. Juge d'instruction au tribunal de la Seine, je fus commis pour procéder à l'information.

A ce titre, je prononçais les inculpations et je décernais les mandats de dépôt.

La juridiction militaire revendiqua le dossier. Cela rentrait dans ses attributions, la Cour de sûreté de l'État n'était pas encore créée. La juridiction civile fut donc dessaisie. L'information fut menée par un juge d'instruction militaire, le colonel de Rességuier.

Certains ont critiqué le colonel de Rességuier pour avoir, selon eux, mené son instruction « tambour battant » comme pour déférer à la volonté d'un gouvernement « ayant hâte d'endiguer la subversion ».

Ce point de vue paraît donner au procès du réseau Jeanson, qui a de l'importance, une importance qu'il n'a tout de même pas.

Il est utopique de croire qu'une simple procédure peut être capable d'endiguer quelque subversion que ce soit. Tout au plus peut-elle contribuer à y parvenir. Et encore! Elle risque tout autant d'aboutir au résultat inverse. La publicité donnée par les audiences à l'action des accusés, le tremplin qu'elles représentent pour la diffusion de leurs idées, sont souvent pour eux d'importants atouts. La procédure dite du « réseau Jeanson » en est un éclatant exemple. Le présentateur d'un ouvrage paru en 1960 chez François Maspéro sous le titre *le Procès du réseau Jeanson* a eu la partie belle pour écrire :

« C'est le gouvernement, l'armée, leur politique, c'est la guerre de l'Algérie tout entière dont le procès commence. »

Et l'un des avocats de la cause, auteur de la postface, a noté avec esprit :

« Tout le monde sait qu'un procès se termine par un jugement. La seule question est de savoir qui juge et qui est condamné. »

Il va sans dire que, dans son optique, les condamnés, c'étaient « le gouvernement,



P. Habans/Paris-Match

Les accusés du procès du réseau Jeanson arrivent au tribunal militaire de Paris, rue du Cherche-Midi.

P. Habans/Paris-Match



◄A la suite d'une protestation du général Salan, une manifestation a été organisée aux Champs-Élysées, regroupant diverses associations. « Celui [...] qui aide les lâches assassins de femmes et d'enfants, avait dit Salan, celui qui se fait le complice des misérables qui utilisent le couteau [...], tombe sous le coup de nos lois et le code de justice militaire est là, dans son équité et sa rigueur, pour le punir comme il se doit. »

OT "TRAHIR"

l'armée, leur politique, la guerre d'Algérie ».

L'instruction du colonel de Rességuier ne pouvait être menée que « tambour battant » dès lors que les principaux inculpés, non seulement ne niaient pas les faits qui leur étaient reprochés, non seulement les reconnaissaient, mais encore s'en faisaient gloire. Ils avaient hâte de voir arriver les jours d'audience qui serviraient à leur profit de « caisse de résonance » et donneraient à leurs actes un retentissement qu'ils n'avaient jusque-là jamais eu.

Ils se rendaient bien compte, et ils n'étaient pas les seuls, qu'en 1960 l'évolution des événements rendait inéluctable l'indépendance de l'Algérie et ils pensaient sans doute que, si toute détention est pénible, ils n'auraient pas à supporter la leur très longtemps.

Donner à leurs actes un retentissement qu'ils n'avaient jusque-là jamais eu... L'opinion publique des Français de métropole, si elle se représentait mal cette guerre d'Algérie que les autorités s'obstinaient à ne pas qualifier de guerre, comme





Photos Coll. particulière

Insigne de la justice militaire *(à droite)* et bouton.

si un mot pouvait changer la nature des choses, ne se rendait pas du tout compte que quelques-uns de leurs compatriotes apportaient aux hommes du F.L.N. une aide effective, leur fournissant les moyens de se cacher, de collecter et de transporter des fonds et même de se procurer des armes.

Ces Français ont été peu nombreux — nous parlons de ceux de l'aide effective, non de ceux des propos et des bonnes paroles — mais il y en a eu. Le réseau Jeanson n'a pas été le seul, s'il a été le plus important et, peut-être aussi, du moins à partir d'un moment où l'accoutumance a fait perdre à certains de ses membres la notion des risques encourus, le plus imprudent, puisqu'il s'est fait prendre.

Francis Jeanson, qui n'a pas la tare de la gloriole, et c'est une grande et rare qualité, a écrit dans *Notre guerre*, ouvrage paru en juin 1960, après les arrestations et avant les audiences :

Jacques Batigne. Plus ▶ de douze ans après le procès Jeanson, il cherche, sans passion et avec lucidité, à comprendre les motifs qui ont poussé ces hommes et ces femmes à trahir la communauté à laquelle ils appartenaient.



Coll. Batigne

« Lorsque j'ai entrepris ce travail, je n'étais ni le premier ni le seul à aider les militants algériens. D'autres l'avaient fait avant moi, d'autres le faisaient ailleurs. Je ne voudrais surtout pas que mes propres paroles et tout le bruit qui vient d'avoir lieu sur mon nom pussent faire oublier que je n'ai jamais eu le monopole d'une telle action. »

Ce n'est point là chercher à « tirer la couverture à soi » et c'est pourquoi Francis Jeanson ne peut pas être antipathique, fût-ce à un homme n'ayant avec lui à peu près aucune idée commune, et je crois bien que c'est mon cas.

François Rives a rappelé que c'est en 1955, après la parution de *l'Algérie hors la loi*, livre dû à la collaboration des époux Francis et Colette Jeanson, que se placèrent les premiers contacts entre Francis Jeanson et les responsables du F.L.N. en France. Il situe en 1957 l'entrée de Francis Jeanson « quasi totalement dans la clandestinité ».

La D.S.T. a « subodoré » très vite l'existence de l'organisation de « Vincent », le pseudonyme de Francis Jeanson, mais elle a mis très longtemps à en délimiter les contours. Dire que « le réseau ne fut jamais « fliqué », c'est-à-dire qu'aucun policier ni aucun indicateur ne parvint à s'y introduire » est peut-être parler trop vite. On le saura dans cinquante ans quand les archives s'ouvriront.

Toujours est-il qu'il fallut à la D.S.T. près de deux ans pour réunir assez de renseignements pour identifier, loger et prendre en filature les membres actifs du réseau Jeanson. Il lui fallut sept mois environ, de mai-juin 1959 à fin janvier 1960 pour estimer venue l'heure des arrestations, février 1960.

Les approches de la guerre secrète ne ressemblent en rien au déferlement d'une division blindée. Mais c'est plus difficile.

L'opinion publique fut violemment choquée. Elle prit parti contre les inculpés avec une quasi-unanimité rare, de la gauche communiste à la droite réactionnaire. Le qualificatif ignominieux de « traîtres » s'abattit sur eux. Ce fut la réaction épidermique du Français moyen et d'une écrasante majorité des Français au-dessus de la moyenne.

« Donc, nous sommes des traîtres, écrivit Francis Jeanson dans *Notre guerre*, M. Bénazet l'a montré dans *l'Aurore*, M. Georges Bidault et un certain M. Des- ▶

Médard



Côte à côte, le cercueil d'un jeune appelé et celui d'un musulman, sans fleurs, selon la coutume islamique...



Keystone

pour partisans, les inculpés n'eurent qu'un pet

◄Mᵉ Roland Dumas, défenseur d'Hélène Cuénat, de Gérard Meier, de Janine Cahen, de J.-C. Paupert et de Micheline Pouteau. A l'exception de Janine Cahen, tous seront condamnés au maximum : dix ans de prison.

Pendant des années, ils avaient transporté les millions ► du F.L.N. et leur avaient fait franchir les frontières françaises. Le réseau Jeanson, au fil des mois, était devenu « la véritable artère du sang de la révolution ».

mond dans *Carrefour*, M. Paul Adeline dans *Réforme* et M. Maurice Duverger dans *le Monde*. Et d'autres aussi sans doute, mais je ne me suis pas fixé pour tâche d'en tenir la liste à jour. »

Les inculpés n'eurent comme très rares partisans, au moment des arrestations, avant l'habile contre-attaque de propagande de Francis Jeanson en liberté, qu'un petit groupe de ces intellectuels qui ne sont pas, bien loin de là, sans intelligence, mais qui commettent à toute occasion la bévue de se croire plus influents qu'ils ne sont, ce qui les empêche de le devenir autant qu'ils le pourraient. Ils se qualifièrent, non sans quelque exagération, de « gauche insoumise ». Le terme de « gauchistes » n'était pas encore passé dans le domaine courant.

Trahison? Mais que signifie le mot?

« Il faut, il faut avant tout ne pas buter sur les mots. Il y a le mot *religion*, il y a les mots *croyance* et *incroyance*, il y a le mot *athéisme* et il y a le mot *foi*, et bien d'autres encore, auxquels nous donnons peut-être, vous et moi, des contenus très différents. Ne nous les jetons pas au visage. Essayons plutôt de nous comprendre. *Par eux, bien sûr*, puisqu'ils sont notre unique moyen de communication, *mais aussi à travers eux*. Car ils ne valent qu'en tant qu'ils signifient et ce sont leurs significations que nous devons échanger. »

Cet alinéa n'est pas de moi. Il est de Francis Jeanson et les mots en italique ont été soulignés par lui dans son texte.

Il est extrait d'une des premières pages de son livre paru en 1963 aux Éditions du Seuil sous le titre *la Foi d'un incroyant*. Ces pages sont, par leur sujet, très loin de *Notre guerre*, mais elles en sont assez proches par leur esprit. On retrouve dans les deux cas le cheminement du même type de raisonnement.

Un ouvrage aux idées duquel je ne souscris aucunement mais qui fait regretter que Francis Jeanson organisateur de réseau clandestin ait dérobé quelques années de vie à Francis Jeanson philosophe.

Faisons au moins bénéficier l'organisateur de réseau de ce que nous dit le philosophe : « Ne nous jetons pas les mots au visage, essayons plutôt de nous comprendre. »

Si Francis Jeanson a trahi par ses actes la communauté nationale à laquelle il appartient, il n'a pas considéré qu'il trahissait, tenant de cette communauté l'idée qu'il se faisait. Non seulement il ne nie pas en être membre, mais encore il proclame l'attachement qu'il lui porte, et ce, non après coup, mais dans *Notre guerre*, écrite pendant qu'il menait la lutte.

« Aurions-nous par malheur, ironise-t-il, cessé d'être Français sans le vouloir, comme on s'enrhume ou comme on devient chauve? Nous ne pouvions pas ignorer [au début de l'action] et nous n'avons jamais perdu de vue depuis lors que la France était bien le seul pays où nous avions chance de nous sentir tout à fait à l'aise. »

La "petite garce"

Non seulement il estime qu'en aidant le F.L.N. il reste fidèle aux idéaux de cette communauté France dont il fait partie, mais encore il considère que ceux qui n'agissent pas comme lui vident ces idéaux de leur substance :

« Ces Français, en croyant servir leur pays, le renient dans ce qu'il a de plus valable, dans la source même de l'unique grandeur qu'il puisse aujourd'hui revendiquer. »

Il souligne, toujours en 1960, alors qu'il œuvre pour les Algériens, qu'il reste, au milieu d'eux, « résolument » français :

« Il nous fallait à la fois « trahir » les Français en faisant cause commune avec les Algériens et « trahir » les Algériens en demeurant résolument français. Cette double trahison, c'est notre fidélité à la cause française et à la cause humaine, qui, justement, ne devraient être qu'une seule et même cause. »

On peut estimer cette conception utopique, fumeuse, dangereuse par les conséquences qu'elle entraîne en pratique, mais on ne peut pas refuser son estime à celui qui s'efforce de confondre l'amour de la patrie et l'amour de l'humanité.

En ces années du temps des terroristes, une jeune fille, qui apportait aussi son aide aux Algériens mais n'appartenait pas au réseau Jeanson, devait surprendre son juge d'instruction par l'affirmation de son patriotisme.

Elle était apparue dans une procédure où elle n'était pas attendue.

Un inspecteur filait dans une rame de métro un Nord-Africain soupçonné d'entretenir des contacts avec le F.L.N. Le policier, calé dans la cohue d'une heure d'affluence, ne perdait pourtant pas des yeux « son » suspect. Il était, ce suspect, serré par ses voisins contre une jeune femme. Il semblait profiter, sans souci politique, des avantages de la situation. L'inspecteur vit son bras évoluer autour du dos de la jeune femme. Leurs mains se frôlèrent. Mais il y avait, dans celle du Nord-Africain, un papier plié en quatre. La seconde suivante, le papier disparut entre les doigts de la voyageuse. C'était très bien fait, et ils restèrent dignement, sans paraître se connaître, l'un à côté de l'autre. Quelle guigne pour eux qu'un flic justement se fût trouvé là!

L'homme descendit à la station suivante, la jeune femme attendit quelques-unes pour en faire autant. L'inspecteur,



A.G.I.P./R. Cohen



Anderson/Giraudon



Tallandier

En haut : le professeur Mandouze arrive rue du ► Cherche-Midi avec l'acteur Roger Blin. Signataire du manifeste des 121, il témoignera pour les accusés, et citera pour leur défense le curé d'Ars et Socrate.

groupe de ces intellectuels qui se qualifiaient de "gauche insoumise"



Keystone

ne doutant point qu'il venait de saisir un « contact », s'était posé la question :

« Je continue à le filer, lui, ou je me colle derrière elle? Ah, la petite garce! »

Il avait opté pour la « petite garce », car il ignorait tout d'elle et il connaissait assez l'homme pour savoir où le retrouver.

L'attrait du mystère

C'est ainsi qu'un jour, peu de temps après, la police m'amena la suspecte, une étudiante en droit, une jeune fille, la fille d'un notaire de province, bien notée, estimée de sa logeuse et des voisins.

« C'est un agent de liaison du F.L.N., monsieur le juge. Elle est, à la faculté, avec un étudiant algérien bien connu du service. Il l'a sans doute baratinée. »

Dans toutes les guerres secrètes on voit apparaître des jeunes femmes. Du genre stars, vamps, beautés fatales? Non, ça, c'est pour le cinéma. Elles sont du genre à ne pas se faire remarquer. C'est pourquoi elles sont utiles. Elles vont, elles viennent, sans attirer l'attention, portant d'une cache à l'autre les messages des copains. Amoureuses d'un des copains? C'est parfois la fin de l'histoire, rarement le commencement. Le commencement, la « motivation », pour employer un terme solennel, c'est l'attrait du mystère, le goût de l'aventure ou, le plus souvent, les convictions. Pour la jeune étudiante du métro, c'étaient les convictions. N'est-ce pas plus valable que d'aller au dancing? On peut faire les deux.

— Non, monsieur le juge, personne ne m'a baratinée. J'ai agi selon mes idées.

— C'est-à-dire, mademoiselle?

— Je suis plus patriote que ceux qui me reprochent de ne pas l'être assez.

Me Vergès et Me Oussedik, deux des avocats des ▶ accusés algériens. Pour outrages et menaces à l'adresse du tribunal, Me Vergès sera condamné à six mois d'interdiction d'exercice de ses fonctions.

— Vous pensez qu'aider les ennemis de la France c'est manifester du patriotisme?

— Je pense qu'on sert la France en aidant à lui enlever son visage colonialiste.

Cela sentait un peu sa théorie livresque, mais la fille du notaire de province ne le disait pas sur un ton de proclamation.

Je préfère les petites bonnes femmes qui ont des convictions, même si ce ne sont pas les miennes, à celles qui se moquent de tout. Je dis la même chose des Francis Jeanson.

En outre, à une époque où trop souvent l'argent est roi — et jamais souverain ne fut plus tyrannique — ce type de militant, ou de combattant, est en général désintéressé. Francis Jeanson s'est toujours défendu d'avoir tiré de son action le moindre profit personnel et je crois que personne n'a pu établir le contraire.

Il n'empêche qu'il était normal que le tribunal le condamnât. Un juge peut et même doit punir, tout en l'estimant, un homme dont les actes tombent sous le coup de la loi. S'il était toléré que chacun pût interpréter celle-ci selon ses propres vues, déterminer lui-même dans quelles circonstances il a le droit de s'y soustraire, la vie en société deviendrait impossible. Aucun État ne pourra jamais le tolérer, quelles que soient son idéologie et son étiquette. Ceux que Francis Jeanson a aidés, s'ils sont aujourd'hui au pouvoir dans leur pays, ne toléreraient pas qu'un réseau



A.G.I.P./R. Cohen

semblable agît contre eux. Sont-ils aujourd'hui au pouvoir dans leur pays, dans une clandestinité hostile ou en prison ? Mais cela est une autre histoire... H

Jacques BATIGNE

Un baroudeur-né : le colonel Le Borgne

De petite taille mais râblé, solide, noiraud, ce Breton taciturne sait ce qu'il veut. Il ne s'en laisse jamais conter et il n'est nulle part mieux que « là où ça chauffe »... Aussi est-ce une belle réputation de baroudeur qui entoure le colonel Guy-Michel Le Borgne lorsqu'il prend, en janvier 1961, le commandement du 3e R.P.I.Ma.

Cet ancien cyrard a fait ses premières armes chez les tirailleurs marocains, puis sénégalais, à Meknès, à Philippeville, au Soudan...

En 1944, à l'âge de vingt-quatre ans, il fait son apprentissage de parachutiste dans les Forces françaises libres en Angleterre, avant d'être versé au 2e R.C.P. chez les paras légendaires au béret amarante.

Officier de transmissions, puis commandant de compagnie des S.A.S. en 1944, il saute à l'arrière des lignes allemandes en France, en Belgique, en Hollande. La guerre terminée, il se retrouve à Bayonne, à la 25e division aéroportée. Il passe ensuite par l'état-major de l'armée, 3e bureau, avant de goûter, lui aussi, de l'Indochine en 1947 avec la demi-brigade S.A.S.

Un an plus tard, Le Borgne commande en second le 2e bataillon de choc basé à Montlouis. Puis il entre à l'état-major du commandement des troupes aéroportées. C'est à ce titre qu'il retourne en Indochine en 1950. Sur place, il réclame et obtient un commandement opérationnel, celui du 8e bataillon de parachutistes coloniaux.

Après un passage à la direction des études et fabrications d'armements, le commandant Le Borgne fait connaissance avec l'Algérie. L'insurrection, commencée dix-huit mois plus tôt, s'y développe et les renforts sont de plus en plus nombreux : il est détaché à l'état-major de la zone opérationnelle des Aurès-Nemencha. C'est ensuite l'École de guerre, en octobre 1956, et le revoilà de l'autre côté de la Méditerranée, chef du 4e bureau de l'état-major de la Xe région militaire. Le 1er janvier 1961, avec le grade de colonel, il est nommé à la tête du 3e régiment de parachutistes d'infanterie de marine.

Pas plus mai 1958 que les barricades ou le putsch du « quarteron » n'ont d'influence sur la carrière du colonel Le Borgne. Celle-ci se poursuit avec le commandement de la base école des troupes aéroportées à Pau en 1962, l'état-major des armées à Paris, section outre-mer, en 1965, et le service interarmées de l'enseignement physique et des sports en 1966.

Il se verra confier, en 1969, le commandement de la 25e brigade de parachutistes basée à Pau. Les étoiles sur le képi un an plus tard, il commandera, en 1971, la division logistique de l'état-major des armées.

SCÈNES DE LA VIE BONOISE



Coll. G. Faure

La plage de Saint-Cloud, une des plages de la « Saint-Couffin », où le petit peuple de la Marine et de la Colonne venait allégrement jouir en famille des plaisirs de la mer, du sable, du soleil et de la table...



Pichlou l'ahuri, électeur bônois. Une tenue un peu négligée, mais la joie de vivre propre aux Bônois.

Coll. G. Faure

Le maire du Pont-Blanc. Beaucoup d'autorité. On sent l'homme conscient de l'importance de ses fonctions.

Coll. G. Faure

Mais à ce lundi de Pâques, souvent passé à la campagne, le peuple de Bône a toujours préféré le lundi de Pentecôte et ses joies du bord de mer.

La promenade de la Corniche et les plages, vidées des élégants – tous à l'hippodrome de l'Allelick pour le Grand Prix de Bône – appartenaient au petit peuple de la Marine et de la Colonne, mais seigneurs, ce jour-là, des coins et des recoins ensoleillés de la côte.

On faisait une première halte dans le petit bois d'eucalyptus blotti au creux du tournant qui monte de la « Mer Chapuis » à « la Carouche ». On se rafraîchissait...

On sortait couffins de victuailles et bonbonnes de vin rouge, on allumait des feux, on préparait la « macaronade » et, tandis que les vieilles s'affairaient autour des brasiers – ajustant l'équilibre des marmites à macaroni – l'accordéon faisait valser les couples.

Hélas! après l'excellent repas et les innombrables hommages à Bacchus, il fallait songer au retour, bien moins flambant que le joyeux cortège du matin... Mais vive la prochaine « Saint-Couffin »!

« Incompétent, moi? »

Comme la plupart de ses justiciables, la justice de paix de Bône était bien mal logée et d'aspect minable, chose assez étonnante dans cette jolie ville, si justement appelée « la Coquette ».

Parfois, pourtant, il fut permis d'y entendre des plaidoiries courtes, certes, mais si légères, si subtiles, si élégantes, qu'on en était frappé et ravi.

Il y eut des juges de paix aimables et diserts, il y en eut de profonds et sévères, mais à côté de ces juges de carrière, pleins d'aménité, d'expérience et d'humanité, il y eut aussi quelques juges suppléants, non rétribués, choisis parmi les notables, dont le désintéressement n'avait d'égal que la bonne volonté.

Tel ce commandant Laromer, officier de la Légion d'honneur et Martiniquais du plus joli bronze. Superbe, grand et large, poli et complaisant, toujours souriant et aimable. Ah! qu'il était fier de ses fonctions judiciaires, et convaincu de la grandeur de son rôle! Aussi amoureux de sa toque qu'il avait dû l'être, pendant le temps de son activité, de son uniforme militaire et de ses quatre galons d'or, il ne manquait aucune occasion de paraître en grand costume judiciaire orné de la rosette et de multiples autres décorations. Quand il avait à le revêtir, ce costume, ce n'était pas au vestiaire du tribunal civil qu'il l'enfilait : il traversait la ville à pied, tout équipé, la grande ceinture bleu ciel barrant son important abdomen pour faire une entrée sensationnelle au palais de justice, entre deux haies de badauds ébahis.

Ce magistrat occasionnel était tellement féru de sa valeur et du caractère sacré de sa fonction qu'il n'admettait jamais qu'un avocat pût soulever son incompétence : il prenait cette exception pour une offense personnelle, confondant incompétence et incapacité :

« Comment! disait-il, je suis incompétent, moi? Alors, le gouvernement qui m'a confié ces fonctions se serait trompé sur mon compte? Non, non, ce n'est pas possible!... »

Comme, naturellement, il ignorait les arcanes du code, n'ayant fait ni études de droit ni apprentissage de juge, et comme il tenait toujours à être solennel, il ne prononçait jamais, en simple police, une condamnation à dix, vingt ou trente francs d'amende sans dire, la main droite posée sur un gros livre – qui, peut-être, n'était pas toujours le Code :

« En vertu de ce qui est là-dedans, je vous condamne à... »

Brave commandant Laromer!...

Georges FAURE

HISTORIA magazine

Hebdomadaire
paraissant tous les lundis
Éditions Jules Tallandier
Directeur de la publication : *Maurice Dumoncel*
Directeur des périodiques : *Georges Mazoyer*

Directeur : *Yves Courrière*
Conseiller auprès de la Direction : *Général Beaufre*
Rédacteur en chef : *Jean Fontugne*
Adjoints : *Jacques Kohlmann*, *Liliane Crété*
Chef service photo : *François Wittmann*
Directeur des publications Historia : *Christian Melchior-Bonnet*
Administration : *Christian Clerc*
Maquettiste : *Claude Rebélo*
Dessinateur : *John Batchelor*
Fabrication : *Roger Brimeur*
Secrétariat de la rédaction : *Brigitte Le Pelley Fonteny*
Adjoint : *Charles Meyer*
Directeur de la promotion : *Jacques Jourquin*
Assistantes : *Chantal de Pinsun*, *Françoise Rose*
Relations publiques : *Claude Bénédick*
Abonnements : *Jean-Loup Pellé*

RÉDACTION-ADMINISTRATION :
Librairie Jules TALLANDIER
17, rue Remy-Dumoncel, PARIS-14e. **Tél. 707-17-89.**
Télex 21311. Publio Réf. 581.
Prix de vente au numéro : France, 3 F. – Belgique, 30 FB. Suisse, 3 FS.

ABONNEMENTS
FRANCE : 61, rue de la Tombe-Issoire, PARIS-14e. Tél. 707-17-89. CCP « HISTORIA MAGAZINE » Paris 2778-70 ou chez votre dépositaire.
BELGIQUE : S.A. FEMMES D'AUJOURD'HUI, 65, rue de Hennin, B 1050 BRUXELLES. - Tél. 47-69-29.
CCP BRUXELLES 1882-34.
Tarif :
1° 6 mois - 24 numéros.
67 FF - 670 FB - 67 FS - Autres pays : 82 FF.
2° 1 an - 48 numéros.
123 FF - 1 230 FB - 123 FS - Autres pays : 153 FF.
3° 1 an - 48 numéros, 3 reliures dont 1 gratuite.
159 FF - 1 590 FB - 159 FS - Autres pays : 198 FF.
4° 2 ans - 96 numéros, 6 reliures dont 2 gratuites.
302 FF - 3 020 FB - 302 FS - Autres pays : 350 FF.
RELIURES :
FRANCE : 18 F chez tous les dépositaires ou Franco.
BELGIQUE : 195 FB chez les dépositaires ou auprès de l'A.M.P., 1, rue de la Petite-Ile, 1070-BRUXELLES CCP 416-69.
SUISSE : 18 FS chez tous les dépositaires.
NOTE A NOS ABONNÉS :
1° Les abonnements peuvent être pris à partir du n° 194 (nouvelle série Historia Magazine-Guerre d'Algérie) ou du numéro en cours.
2° Les souscripteurs au tarif n° 4 s'engagent pour la totalité de la collection. Ils ont la possibilité d'effectuer leur règlement en deux fois : à la souscription : 157 FF - 1 570 FB - 157 FS - Autres pays 180 FF ; au 48e numéro : 157 FF - 1 570 FB - 157 FS - Autres pays 180 FF.
3° Tout souscripteur ayant choisi notre tarif avec reliure recevra avec ses premiers numéros les 3 reliures nécessaires pour relier 48 numéros.
4° La publication est hebdomadaire, mais en juillet et en août il ne paraîtra que deux numéros par mois.
5° Toutes nos revues sont expédiées sous carton fort et bénéficient par conséquent d'un maximum de protection.
6° Pour toute correspondance relative à votre abonnement (changement d'adresse, réclamation, renouvellement), envoyez-nous l'étiquette collée sur notre dernier envoi, elle porte toutes les références vous concernant.
7° Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 2 F en timbres.

CHRONOLOGIE
Septembre 1960

FRANCE

1-15 : recrudescence des attentats terroristes en métropole.
5 : ouverture du procès Jeanson.
6-11 : voyage du général de Gaulle en Bretagne.
6 : publication du « Manifeste des 121 ».
12 : message de Khrouchtchev au général de Gaulle sur le désarmement.
14 : les signataires du « Manifeste des 121 » sont entendus par la police ; treize d'entre eux sont inculpés.
17 : entretiens franco-luxembourgeois à Paris.
20 : séance inaugurale de la première des commissions d'élus.
26 : cinq parlementaires musulmans U.N.R. démissionnent des commissions d'élus.
26 : la C.F.T.C. réclame la reprise des négociations pour la paix en Algérie.
28 : accord frontalier franco-suisse.

AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

1er : signature à Rabat de l'accord franco-marocain sur l'évacuation des bases françaises.
1er : expulsion d'Algérie de dix Européens.
3 : discours de Bourguiba.
9 : le F.L.N. fait une démarche auprès du président Eisenhower.
14 : déclaration du général Salan.
21 : incident à la frontière israélo-égyptienne.

AFRIQUE

4 : élections législatives à Madagascar.
5 : Léopold Sedar Senghor est élu président de la République du Sénégal.
5-14 : troubles au Congo belge. Le colonel Mobutu prend le pouvoir et crée, le 19, un comité de salut public pour gouverner le pays.
11 : la France reconnaît la République du Sénégal et, le 26, la République du Mali.

AMÉRIQUE

5 : ouverture à Bogota de la Conférence économique de l'O.E.A.
8 : Khrouchtchev rejette la demande américaine de libération des aviateurs du RB-47.

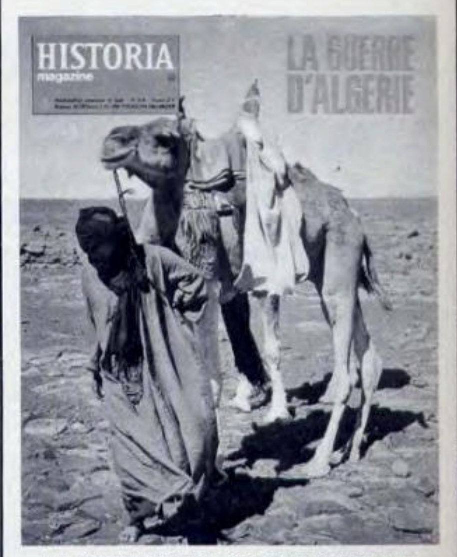
ASIE

2 : Cong Lee se rallie au gouvernement laotien. Le prince Souvannah Phouma fait des ouvertures au Pathet-Lao.
13 : traité sino-guinéen.
17-18 : bombardement de Vientiane.
20-29 : agitation et guerre civile au Laos.
29 : arrivée de Ferhat Abbas à Pékin.

EUROPE

12 : note occidentale à l'U.R.S.S. sur Berlin.

NOTRE PROCHAIN NUMÉRO



UN NOUVEAU PAYS : L'ALGÉRIE ALGÉRIENNE

Sommaire

● **Un général change de cap**
Les uns après les autres, les responsables du 13 Mai sont relevés. De Gaulle les remplace par des fidèles, souvent ses anciens compagnons des années 1940-1945. Certains, chargés des plus hautes responsabilités, ne résisteront pas au virus de l'Algérie française...

● **La diplomatie du F.L.N.**
Battu sur le terrain, le F.L.N. n'en baisse pas pour autant les bras. La Chine lui promet une aide totale. Moscou reconnaît « de facto » le G.P.R.A. Tous les dirigeants des pays arabes, réunis à Chtaura, assurent une aide financière accrue. Comment les diplomates algériens ont-ils pu obtenir ces résultats ?

● **L'Église réformée dans la guerre**
L'affaire algérienne pose autant de problèmes aux catholiques qu'aux protestants et aux juifs... Quelle fut l'attitude des pasteurs protestants en Algérie et en métropole de 1954 à 1961 ? Comment surmontèrent-ils les difficultés ?

● **Les jeux sont faits**
La guerre d'Algérie entre dans sa septième année. Tant en France qu'à l'étranger, elle est devenue l'un des principaux sujets de préoccupation... L'O.N.U., les gouvernements, les partis politiques, les autorités civiles et religieuses prennent parti. Le 4 novembre 1960, le général de Gaulle s'adresse aux Français.

● **Les pieds-noirs et de Gaulle**
Une « Algérie algérienne », deux mots qui tombent comme un couperet sur les Français d'Algérie. Ils leur enlèvent les dernières illusions.

Imprimé en France - Imp. GEORGES LANG, 11, rue Curial, Paris. Dépôt légal 2e trim. 1973. - N° d'imp. C. 70.
Librairie Jules Tallandier, Paris N° 2088. — Directeur responsable de la publication : Maurice DUMONCEL. — N° 317 - 28 mai 1973.

420 morts pendant le week-end du « Labor Day » aux Etats-Unis

La Dépêche

DE CONSTANTINE ET DE L'EST ALGERIEN

MARDI 6 SEPTEMBRE 1960

PRIX : 0,25 NF (25 Fr)
Métropole : 0,35 NF (35 Fr)

De GAULLE : L'O.N.U. n'a aucun droit d'intervenir dans l'affaire algérienne



L'Algérie algérienne est en marche et le bon sens commande qu'elle soit étroitement liée à la France

A propos d'éventuelles négociations : Tant qu'on donne la parole au couteau, on ne peut pas parler politique

Six cents représentants de la presse française et étrangère, réunis dans la grande salle des fêtes du Palais de l'Elysée, ont entendu une nouvelle déclaration du général de Gaulle. C'est sa quatrième conférence de presse depuis son retour au pouvoir. Il a parlé des problèmes mondiaux et internationaux, avec l'aisance, la clarté et l'autorité qu'on lui connaît.

Disons tout de suite que ceux qui avaient annoncé du sensationnel à propos de l'Algérie se sont trompés.

Le général de Gaulle s'est borné à rappeler la voie et les étapes qu'il a déjà tracées. Il n'y a rien à changer à ce qu'il a dit antérieurement et qui peut se résumer ainsi :

« C'est aux Algériens qu'il appartient de décider eux-mêmes de leur destin ».

L'effort d'organisation se poursuit dans ce sens sur le plan administratif, économique et social. Des chiffres éloquents soulignent l'importance de cet effort.

Des mesures nouvelles sont envisagées en ce qui concerne l'administration propre des régions et, ultérieurement, le gouvernement de l'ensemble.

Le général de Gaulle se refuse à faire un choix, mais il croit que les Algériens voudront que l'Algérie soit algérienne. Le tout est de savoir si elle le sera contre la France ou étroitement unie à la France. Cependant, le bon sens et l'intérêt de tous s'op-

Suite page 3

LES CONCLUSIONS POLITIQUES DU CHEF DE L'ÉTAT

ALGÉRIE :

- L'Algérie a sa personnalité.
- Il appartient aux Algériens eux-mêmes de fixer librement leur destin.
- Le référendum se fera quand l'apaisement sera venu.

COMMUNAUTÉ :

- L'intérêt des Etats africains est de garder le soutien de la France.
- Je suis persuadé que les Occidentaux devraient se concerter en permanence pour encourager les peuples nouvellement libres à trouver une voie raisonnable.
- L'U.R.S.S. et la Chine s'efforcent de faire en sorte que toutes les agitations qui peuvent surgir dans les anciens empires soient utilisées comme tremplin contre les Occidentaux.

MALI :

- Dans cette affaire, nous sommes pleins de réserve, de prudence, de circonspection, mais aussi de bonne volonté et même, au fond, d'espérance.

O.T.A.N. :

- L'Europe occidentale devrait avoir un même comportement politique et stratégique non seulement sur le continent, mais aussi au Moyen-Orient et en Afrique.
- La défense de chaque pays européen doit avoir un caractère national, sans exclure le moins du monde le principe de l'Alliance atlantique.

PROBLÈMES EUROPÉENS :

- Il faut aller vers l'unité européenne.
- La France propose l'organisation, le plus tôt possible, d'un solennel référendum européen de manière à donner à ce départ de l'Europe le caractère d'adhésion, d'intervention populaire qui lui est indispensable.

APPEL A L'UNION DES FRANÇAIS :

- Il est capital que, par les temps qui courent, la France garde sa cohésion nationale.

CONFUSION TOTALE AU CONGO

KASAVUBU : LUMUMBA RÉVOQUÉ
LUMUMBA : KASAVUBU N'EST PLUS CHEF DE L'ÉTAT

Qui sortira vainqueur de l'épreuve de force engagée entre les deux chefs politiques ?

Coup de théâtre au Congo. A 19 h. 30 (heure locale), le Président Kasavubu, parlant à la radio de Léopoldville, s'est adressé à la population pour lui annoncer qu'il révoquait M. Lumumba et son Gouvernement.

— J'ai décidé, a-t-il dit, de nommer Premier ministre M. Iléo, Président du Sénat.

« Je prends personnellement le commandement de l'armée. Je demande à l'O.N.U. d'assurer l'ordre et la sécurité dans le pays ».

Dans son discours radiodiffusé, M. Kasavubu a déclaré, pour justifier sa décision, que M. Lumumba avait été la cause de la recrudescence des guerres tribales et que sa présence au Gouvernement était un péril pour l'unité nationale.

Suite page 8



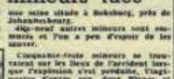
Johannesbourg : 16 mineurs prisonniers du sous-sol à 2.100 mètres de profondeur à la suite d'une explosion

Onze autres mineurs tués

M. Léopold SENGHOR élu président de la République du Sénégal

Suite page 8

Conseil de Cabinet aujourd'hui



MM. Michel Debré et Couve de Murville à Bonn les 7 et 8 octobre

Sept musulmans, dont une femme PRISONNIERS DU F.L.N. étaient enfermés dans un puits de mine profond de 20 mètres, dans la région de Batna

Délivrés par les forces de l'ordre ces morts-vivants ont été hospitalisés

GRENADE dans un bal à Frenda

30 blessés dont 3 graves

Suite page 8

Suite page 8

Sept parlementaires de l'Assemblée européenne effectuent un voyage d'études en Algérie

Importantes opérations dans les secteurs de Saint-Arnaud et de Khenchela

Groupes rebelles accrochés près de Bordj-bou-Arréridj, Mansourah Philippeville et Constantine

Suite page 3

La conférence de presse du général de Gaulle, le 5 septembre, marque un tournant décisif de la guerre d'Algérie. Le chef de l'État profite en effet de cette tribune internationale pour préciser sa pensée sur l'Algérie algérienne, refuser tout droit aux Nations unies d'intervenir dans les affaires intérieures de la France et proposer un référendum préparant l'unité européenne.